

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1637

25 juin 2014

SOMMAIRE

AFA S.à.r.l.	78575	LaSalle Euro Growth II S.C.A.	78530
Cybèle S.A.	78576	Les Magnolias	78533
EECF Adria S.à r.l.	78540	Licence Textile Luxury S.à r.l.	78539
Golden Recovery S.A.	78532	L'Industrie	78532
Highland VIIC - PRI (2) S.à r.l.	78542	Litoprint S.A.	78533
H.I.G. Luxembourg Holdings 29 S.à r.l. ...	78532	Litoprint S.A.	78537
H.I.G. Luxembourg Holdings 36 S.à r.l. ...	78532	LMVL S.A.	78536
IVG Sterneckestrasse Immobilien GmbH	78533	Logiparts S.A.	78538
IVG Vysehrad Beteiligungs GmbH	78534	Lucéal S.à r.l.	78535
IVG Zentrum Rennweg Immobilien GmbH	78535	Luxbond	78535
Jardines Inmo S.A.	78531	Luxieco S.A.	78538
Kapital 2008 Investments S.A.	78530	Luxinvest S.A.	78538
Kaupthing Life & Pension, Luxembourg S.A.	78530	Managed Funds Portfolio	78539
KBC Participations Renta	78530	Manongue S.A.	78536
Kinove Luxembourg Coinvestment SCA	78530	Mauduit Electric S.à r.l.	78566
Kredietrust Luxembourg S.A.	78536	Media Entertainment Communication Holding	78536
Kredietrust Luxembourg S.A.	78531	Melchior International S.A.	78539
Kronos S.à r.l.	78569	MG Ex-US S.à r.l.	78531
KT Bio Massages S.à r.l.	78531	Minafin Sàrl	78576
Lantana S.A.	78534	MOL Group Finance SA	78537
Lapperre S.A.	78534	M.V.S.F. S.A.	78573
Lapperre S.A.	78538	M.V.S.F. Spf S.A.	78573
		NABPP S.à r.l.	78575
		Solergo S.A.	78556

Kapital 2008 Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 139.661.

Par la présente, je présente ma démission de mon poste d'administrateur de votre société avec effet immédiat.
Le 10 Avril 2014.

Wim Rits.

Référence de publication: 2014056646/9.

(140064970) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2014.

Kaupthing Life & Pension, Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 40.460.

Le Bilan au 31 Décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 avril 2014.

Pour Kaupthing Life & Pension, Luxembourg S.A.

Référence de publication: 2014056647/11.

(140065473) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2014.

Kinove Luxembourg Coinvestment SCA, Société en Commandite par Actions.

Capital social: EUR 48.611,12.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 166.469.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Kinove Luxembourg Coinvestment SCA

Un Mandataire

Référence de publication: 2014056649/11.

(140064752) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2014.

KBC Participations Renta, Société Anonyme.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 5, place de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 73.076.

Monsieur Wouter Vanden Eynde a démissionné en tant qu'administrateur de KBC Participations Renta en date du 21 février 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Karel De Cuyper

Administrateur

Référence de publication: 2014056655/13.

(140065397) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2014.

LaSalle Euro Growth II S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 86.223.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Stephanie Duval.

Référence de publication: 2014056663/10.

(140065301) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2014.

Kredietrust Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 65.896.

—
Extrait des résolutions de l'Actionnaire unique du 18 février 2014

L'Actionnaire unique accepte la démission de Monsieur Wouter GESQUIERE de ses fonctions d'Administrateur avec effet immédiat.

L'Actionnaire unique décide de nommer Monsieur Stefan VAN GEYT Administrateur. Le mandat de Monsieur Stefan VAN GEYT expirera à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2015 pour statuer sur les comptes de l'exercice 2014.

L'adresse professionnelle de Monsieur Stefan VAN GEYT est 11, rue Aldringen, L-2960 Luxembourg.

Luxembourg, le 18 février 2014.

KBL EUROPEAN PRIVATE BANKERS S.A..

Yves STEIN / Olivier de JAMBLINNE de MEUX

Executive director / Member of the Executive Committee

Référence de publication: 2014056650/17.

(140065336) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2014.

Jardines Inmo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 84.671.

—
Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 8 avril 2014 à 10:00 heures au siège social

L'Assemblée générale décide d'accepter la démission de Monsieur Alfonso Garcia comme administrateur et nomme en remplacement Monsieur Benjamin Bodig, demeurant professionnellement au 5, Boulevard Royal à L-2449 Luxembourg. Le mandat expire lors de l'assemblée générale qui se tiendra en 2016.

Pour extrait conforme

Signature

Le Conseil d'Administration

Référence de publication: 2014056640/14.

(140064861) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2014.

KT Bio Massages S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-5230 Sandweiler, 11, rue de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 164.007.

—
Le bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Romain Bellwald

Gérant

Référence de publication: 2014056658/12.

(140064764) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2014.

MG Ex-US S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 32, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 181.672.

—
Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 18 octobre 2013 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 27 décembre 2013.

Référence de publication: 2014056700/11.

(140065320) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2014.

H.I.G. Luxembourg Holdings 29 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 9A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 171.939.

Lors du conseil de gérance tenu en date du 15 avril 2014, les gérants ont décidé de transférer le siège social de la Société du 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 9A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 18 avril 2014.

Référence de publication: 2014056580/13.

(140065015) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2014.

H.I.G. Luxembourg Holdings 36 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 9A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 176.396.

Lors du conseil de gérance tenu en date du 15 avril 2014, les gérants ont décidé de transférer le siège social de la Société du 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 9A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 18 avril 2014.

Référence de publication: 2014056581/12.

(140065276) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2014.

Golden Recovery S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 3-7, rue Schiller.

R.C.S. Luxembourg B 74.926.

Extrait des Résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 avril 2014

sont réélus administrateurs de catégorie A:

- Monsieur Freddy Bracke,

- COBELFRET INTERNATIONAL S.A. avec comme représentant permanent Madame Anne-Marie Grieder

sont réélus administrateurs de catégorie B:

- Monsieur Michel Jadot,

- CLdN COBELFRET S.A. avec comme représentant permanent Monsieur Alexis Vermast est réélu commissaire aux comptes:

- Nicole Baeyens

Tous les mandats viendront à échéance à l'assemblée générale statutaire de 2015.

CERTIFIE CONFORME

Michel Jadot / Freddy Bracke

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2014056571/20.

(140065226) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2014.

L'Industrie, Société Anonyme.

Siège social: L-4149 Esch-sur-Alzette, 37, rue Romain Fandel.

R.C.S. Luxembourg B 10.275.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014056659/9.

(140065470) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2014.

IVG Sterneckestrasse Immobilien GmbH, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 16.000,00.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 24, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 153.700.

Auszug aus der schriftlichen Beschlussfassung des alleinigen Gesellschafters der Gesellschaft vom 14. März 2014

Am 14. März 2014 hat der alleinige Gesellschafter der Gesellschaft folgenden Beschluss gefasst:

- Abberufung von Herrn Osman Saritarla als Geschäftsführer der Gesellschaft mit sofortiger Wirkung;
- Ernennung von Frau Irmgard Linker, geboren am 29. August 1968 in Friedberg, Deutschland, mit beruflicher Adresse in: The Square 18, Am Flughafen, 60549 Frankfurt/Main, Deutschland, als Geschäftsführerin der Gesellschaft mit sofortiger Wirkung und dies für eine unbestimmte Zeit;
- Ernennung von Herrn Jan Kuhn, geboren am 27. Juli 1976 in Bonn, Deutschland, geschäftsansässig in THE SQUAIRE 18, Am Flughafen, D-60549 Frankfurt am Main, Deutschland, als Geschäftsführer der Gesellschaft mit sofortiger Wirkung und dies für eine unbestimmte Zeit;
- Ernennung von Herrn Cyril Amos Schelling, geboren am 20. Mai 1980 in St. Quentin, Frankreich, geschäftsansässig in 24, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg, Großherzogtum Luxemburg, als Geschäftsführer der Gesellschaft mit sofortiger Wirkung und dies für eine unbestimmte Zeit;
- Ernennung von Herrn Dr. Matthias Eder, geboren am 30. November 1976 in Würzburg, Deutschland, geschäftsansässig in 24, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg, Großherzogtum Luxemburg, als Geschäftsführer der Gesellschaft mit sofortiger Wirkung und dies für eine unbestimmte Zeit.

Infolge der vorliegenden Beschlüsse wird sich der Geschäftsführerrat der Gesellschaft fortan wie folgt zusammensetzen:

- Herr Dr. Matthias Eder,
- Herr Jan Kuhn;
- Frau Irmgard Linker;
- Herr Andreas Rosenberger; und
- Herr Cyril Amos Schelling.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 16. April 2014.

IVG Luxembourg S.à r.l.

Unterschriften

Référence de publication: 2014056635/33.

(140065076) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2014.

Les Magnolias, Société Anonyme.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.

R.C.S. Luxembourg B 98.709.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014056664/9.

(140064922) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2014.

Litoprint S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 41.107.

Les comptes annuels au 30 juin 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LITOPRINT S.A.

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2014056671/12.

(140064983) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2014.

IVG Vysehrad Beteiligungs GmbH, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 15.100,00.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 24, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 150.951.

—
Auszug aus der schriftlichen Beschlussfassung des alleinigen Gesellschafters der Gesellschaft vom 14. März 2014

Am 14. März 2014 hat der alleinige Gesellschafter der Gesellschaft folgenden Beschluss gefasst:

- Abberufung von Herrn Osman Saritarla als Geschäftsführer der Gesellschaft mit sofortiger Wirkung;
- Ernennung von Frau Irmgard Linker, geboren am 29. August 1968 in Friedberg, Deutschland, mit beruflicher Adresse in: The Squaire 18, Am Flughafen, 60549 Frankfurt/Main, Deutschland, als Geschäftsführerin der Gesellschaft mit sofortiger Wirkung und dies für eine unbestimmte Zeit;
- Ernennung von Herrn Cyril Amos Schelling, geboren am 20. Mai 1980 in St. Quentin, Frankreich, geschäftsansässig in 24, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg, Großherzogtum Luxemburg, als Geschäftsführer der Gesellschaft mit sofortiger Wirkung und dies für eine unbestimmte Zeit;
- Ernennung von Herrn Dr. Matthias Eder, geboren am 30. November 1976 in Würzburg, Deutschland, geschäftsansässig in 24, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg, Großherzogtum Luxemburg, als Geschäftsführer der Gesellschaft mit sofortiger Wirkung und dies für eine unbestimmte Zeit;
- Ernennung von Herrn Andreas Rosenberger, geboren am 24. Februar 1970 in Amstetten, Österreich, geschäftsansässig in Riemergasse 14/16, A-1010 Wien, Österreich, als Geschäftsführer der Gesellschaft mit sofortiger Wirkung und dies für eine unbestimmte Zeit.

Infolge der vorliegenden Beschlüsse wird sich der Geschäftsführerrat der Gesellschaft fortan wie folgt zusammensetzen:

- Herr Dr. Matthias Eder,
- Frau Irmgard Linker;
- Herr Andreas Rosenberger; und
- Herr Cyril Amos Schelling.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 16. April 2014.

IVG Luxembourg S.à r.l.

Unterschriften

Référence de publication: 2014056636/32.

(140064816) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2014.

Lapperre S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4130 Esch-sur-Alzette, 56, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 54.010.

—
Le Bilan au 31 mars 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014056668/9.

(140065033) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2014.

Lantana S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 123.700.

—
Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration du 19 décembre 2013

Madame Nadine LAMBALLAIS, née le 01/01/1972 à Thionville (F), avec adresse professionnelle au 3, Avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg a été nommée en tant que représentant permanent de la société FMS SERVICES S.A., en remplacement de Monsieur Daniel FELLER.

Pour la société

LANTANA S.A.

Référence de publication: 2014056667/13.

(140065390) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2014.

IVG Zentrum Rennweg Immobilien GmbH, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 16.100,00.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 24, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 149.288.

Auszug aus der schriftlichen Beschlussfassung des alleinigen Gesellschafters der Gesellschaft vom 14. März 2014

Am 14. März 2014 hat der alleinige Gesellschafter der Gesellschaft folgenden Beschluss gefasst:

- Abberufung von Herrn Osman Saritarla als Geschäftsführer der Gesellschaft mit sofortiger Wirkung;
- Ernennung von Frau Irmgard Linker, geboren am 29. August 1968 in Friedberg, Deutschland, mit beruflicher Adresse in: The Squaire 18, Am Flughafen, 60549 Frankfurt/Main, Deutschland, als Geschäftsführerin der Gesellschaft mit sofortiger Wirkung und dies für eine unbestimmte Zeit;
- Ernennung von Herrn Jan Kuhn, geboren am 27. Juli 1976 in Bonn, Deutschland, geschäftsansässig in THE SQUAIRE 18, Am Flughafen, D-60549 Frankfurt am Main, Deutschland, als Geschäftsführer der Gesellschaft mit sofortiger Wirkung und dies für eine unbestimmte Zeit;
- Ernennung von Herrn Cyril Amos Schelling, geboren am 20. Mai 1980 in St. Quentin, Frankreich, geschäftsansässig in 24, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg, Großherzogtum Luxemburg, als Geschäftsführer der Gesellschaft mit sofortiger Wirkung und dies für eine unbestimmte Zeit;
- Ernennung von Herrn Dr. Matthias Eder, geboren am 30. November 1976 in Würzburg, Deutschland, geschäftsansässig in 24, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg, Großherzogtum Luxemburg, als Geschäftsführer der Gesellschaft mit sofortiger Wirkung und dies für eine unbestimmte Zeit.

Infolge der vorliegenden Beschlüsse wird sich der Geschäftsführerrat der Gesellschaft fortan wie folgt zusammensetzen:

- Herr Dr. Matthias Eder,
- Herr Jan Kuhn;
- Frau Irmgard Linker;
- Herr Andreas Rosenberger; und
- Herr Cyril Amos Schelling.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 16. April 2014.

IVG Luxembourg S.à r.l.

Unterschrift

Référence de publication: 2014056637/33.

(140064945) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2014.

Lucéal S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9780 Wintrange, Maison 48.

R.C.S. Luxembourg B 175.296.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014056666/9.

(140065185) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2014.

Luxbond, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 1, place de Metz.

R.C.S. Luxembourg B 30.521.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 22/04/2014.

Cosita Delvaux

Notaire

Référence de publication: 2014056677/12.

(140065430) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2014.

Manongue S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 51.645.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014056692/9.

(140065412) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2014.

LMVL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 15-17, avenue Guillaume.
R.C.S. Luxembourg B 100.311.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014056673/9.

(140065023) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2014.

Media Entertainment Communication Holding, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-4940 Bascharage, 111-115, avenue de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 148.247.

Extrait des résolutions du Conseil de Gérance prise par voie circulaire

Par décision du Conseil d'administration prise par voie circulaire, le siège social a été transféré du 9, rue Basse, L-4963 Clémency au 111-115, Avenue de Luxembourg, L-4940 Bascharage avec effet au 15 avril 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme,

Clémency, le 16 avril 2014.

Référence de publication: 2014056686/14.

(140064854) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2014.

Kredietrust Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 65.896.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 18 février 2014

Résolutions

Le Conseil prend acte de la démission de Monsieur Wouter GESQUIERE, qui cesse d'occuper les fonctions d'Administrateur-Délégué de KREDIETRUST LUXEMBOURG SA avec effet immédiat.

Le Conseil décide de mettre fin au mandat de Délégué à la gestion journalière de KREDIETRUST LUXEMBOURG SA de Monsieur Jean-Philippe VANDERBORGHT avec effet immédiat.

Le Conseil nomme Monsieur Stefan VAN GEYT Administrateur-Délégué de KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A. en charge de la gestion journalière en remplacement de Monsieur Wouter GESQUIERE.

L'adresse professionnelle de Monsieur Stefan VAN GEYT est 11, rue Aldringen, L-2960 Luxembourg.

Le Conseil nomme Monsieur Aurélien BARON comme délégué à la gestion journalière de KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A. en remplacement de Monsieur Jean-Philippe VANDERBORGHT.

L'adresse professionnelle de Monsieur Aurélien BARON est: 11, rue Aldringen L-2960 Luxembourg.

Luxembourg, le 18 février 2014.

Pour KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Olivier de JAMBLINNE

Référence de publication: 2014056651/22.

(140065336) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2014.

Litoprint S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 41.107.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 13 novembre 2013

La cooptation de Mademoiselle Anne-Marie GREGIS, employée privée, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Atem SALAMEH, démissionnaire, est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2015.

Fait à Luxembourg, le 13 novembre 2013.

Certifié sincère et conforme

LITOPRINT S.A.

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2014056672/15.

(140064987) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2014.

MOL Group Finance SA, Société Anonyme.

Capital social: EUR 1.500.310,00.

Siège social: L-8070 Bertrange, 33, rue d Puits Romain.

R.C.S. Luxembourg B 170.861.

Extrait des résolutions de l'actionnaire unique de la Société prises en date du 18 mars 2014

Dépôt rectificative du dépôt L140057876

En date du 18 mars 2014, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- nommer Monsieur Jozsef Farkas Simola, né 29 novembre 1965 Szeged, 1 Hongrie, avec adresse professionnelle au 17/E, Oltvany utca, 1112 Budapest, Hongrie, en tant que administrateur de catégorie A de la Société avec effet au 18 mars 2014;

Jusqu'à l'assemblée générale qui tiendra en l'année: 2015

- nommer Madame Zsuzsanna Eva Ortutay, né 24 septembre 1971 Miskolci, Hongrie, avec adresse professionnelle au 77 Pál u 1161 Budapest, Hongrie, en tant que administrateur de catégorie A de la Société avec effet au 18 mars 2014;

Jusqu'à l'assemblée générale qui tiendra en l'année: 2015

- nommer Madame Sandrine Bruzzo, né 7 Septembre 1968 Rochefort-sur-Mer, Charente Maritime, France, avec adresse professionnelle au 33 rue du Puits Romain, L-8070, Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que administrateur de catégorie B de la Société avec effet au 18 mars 2014;

Jusqu'à l'assemblée générale qui tiendra en l'année: 2015

- nommer Madame Raquel Martins Carvalho, né 5 novembre 1990 Coimbra, Portugal avec adresse professionnelle au 33 rue du Puits Romain, L-8070, Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que administrateur de catégorie B de la Société avec effet au 18 mars 2014;

Jusqu'à l'assemblée générale qui tiendra en l'année: 2015

- nommer Monsieur Philippe van den Avenne, né 29 Avril 1972 in Beloeil, Belgique, avec adresse professionnelle au 33, rue du Puits Romain L-8070 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que administrateur de catégorie B de la Société avec effet au 18 mars 2014;

Jusqu'à l'assemblée générale qui tiendra en l'année: 2015

- Depuis cette date, le conseil d'administration de la Société est désormais composé des personnes suivantes:

Ms. Zsuzsanna Eva Ortutay, Administrateur de catégorie A

Mr Jozsef Farkas Simola, Administrateur de catégorie A

Ms. Sandrine Bruzzo, Administrateur de catégorie B

Mr. Philippe van den Avenne, Administrateur de catégorie B

Ms Raquel Martins Carvalho, Administrateur de catégorie B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2014.

MOL Group Finance S.A.

Référence de publication: 2014056705/39.

(140065292) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2014.

Luxieco S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 49, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 142.025.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire de la société LUXIECO S.A., tenue en date du 14 avril 2014 que l'actionnaire unique décide de transférer le siège social de la société du 30, Grand Rue L-1660 Luxembourg au 49, boulevard Royal L-2449 Luxembourg, avec effet au 14 avril 2014.

L'assemblée générale des actionnaires prend acte et décide d'accepter la démission de leur mandat d'administrateur de:

Edouard Maire, expert comptable né le 18 mai 1977 et résident professionnellement au 49, Boulevard Royal L2449 Luxembourg

Christophe Antinori, avocat, né le 8 septembre 1971 et résident professionnellement au 30 Grand-Rue L-1660 Luxembourg L'assemblée générale des actionnaires décide de nommer l'administrateur unique Gerry Félicité, né le 11 novembre 1968 pour une durée indéterminée Luxembourg,

Pour avis sincère et conforme

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2014056678/21.

(140065116) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2014.

Lapperre S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4130 Esch-sur-Alzette, 56, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 54.010.

—
Extrait de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 9 novembre 2012

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 mars 2016:

- AUDIEX S.A., 9, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 22 avril 2014.

Référence de publication: 2014056669/13.

(140065042) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2014.

Luxinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8A, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 108.204.

—
Les comptes annuels au 31 mars 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014056679/10.

(140065443) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2014.

Logiparts S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1143 Luxembourg, 2, rue Astrid.
R.C.S. Luxembourg B 44.637.

—
Le bilan au 31/12/2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014056674/10.

(140065038) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2014.

Licence Textile Luxury S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 987.241,00.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 2, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 183.089.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil de Gérance tenue en date du 7 mars 2014:

Le Conseil de Gérance a pris la résolution suivante:

- Le Conseil de Gérance décide de transférer le siège social de la société du 14, rue du marché aux herbes, L-1728 Luxembourg au 2, Avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 Avril 2014.

Pour Licence Textile Luxury S.à r.l.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2014056665/17.

(140065239) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2014.

Managed Funds Portfolio, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret.

R.C.S. Luxembourg B 81.144.

Extrait du Procès-Verbal de l'assemblée générale ordinaire du 10 avril 2014

Conseil d'Administration

- Démission de Monsieur Mark den Hollander en date du 1^{er} septembre 2013;

- Démission de Monsieur André van den Heuvel en date du 1^{er} mars 2014;

- Ratification de la cooptation avec effet au 1^{er} septembre 2013 de Monsieur Benoit De Belder, 65 Schenkkade, 2595 AS, The Hague, The Netherlands

Nomination des administrateurs suivants:

- Monsieur Benoit De Belder, 65 Schenkkade, 2595 AS, The Hague, The Netherlands;

- Monsieur Johannes Stoter, 65 Schenkkade, 2595 AS, The Hague, The Netherlands;

Confirmation du mandat des administrateurs suivants:

- Monsieur Dirk Buggenhout, 65 Schenkkade, 2595 AS, The Hague, The Netherlands

- Monsieur Georges Wolff, 3 rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg

Les mandats des administrateurs sont accordés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2015.

Réviseur d'Entreprises

Reconduction du mandat de la société Ernst & Young, 7 rue Gabriel Lippmann à L-5365 Munsbach pour une période d'un an, jusqu'à la prochaine assemblée qui se tiendra en 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2014.

ING Investment Management Luxembourg S.A.

Par délégation

Elise Valentin / Laure Gérard

Référence de publication: 2014056690/28.

(140065410) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2014.

Melchior International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 103.672.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014056698/9.

(140064981) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2014.

EECF Adria S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 231.642,00.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 115.946.

In the year two thousand fourteen, on the sixth day of March at 6 p.m.

Before the undersigned Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1.- Emerging Europe Convergence Fund II, L.P., a limited partnership incorporated and existing under the laws of Guernsey, having its registered office at Ogier House, St Julian's Avenue, BGU - GY1 1WA Guernsey, registered with the Guernsey Registry under number 536,

here represented by Me Jan Dobrzensky, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy,

2.- Adria Co-Investment L.P., a limited partnership incorporated and existing under the laws of Guernsey, having its registered office at Ogier House, St Julian's Avenue, BGU - GY1 1WA Guernsey, registered with the Guernsey Registry under number 826,

here represented by Me Jan Dobrzensky, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy.

The said proxies, initialled *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the notary, shall remain annexed to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties are the shareholders, representing the entire share capital of EECF Adria S.à r.l., a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 11-13, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 115946, incorporated pursuant to a deed of Maître Anja Holtz, then notary residing in Wiltz, on 7 April 2006, published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* on 5 July 2006, number 1297 (hereafter the "Company"). The articles of association of the Company have been amended for the last time on 12 June 2007 pursuant to a deed of Maître Paul Decker, notary residing in Luxembourg, published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* on 5 October 2007 under number 2210.

The appearing parties representing the entire share capital declares having waived any notice requirement, the general meeting of shareholders is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the following agenda:

Agenda

1. Dissolution of the Company and decision to put the Company into liquidation;
2. Appointment of the Liquidator;
3. Determination of the powers to be given to the Liquidator and of the Liquidator's remuneration.

Having duly considered each item on the agenda, the general meeting of shareholders unanimously takes the following resolutions which it requires the notary to enact:

First resolution

In accordance with articles 141-151 of the Law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the "Law"), the shareholders decided to dissolve the Company and to start the liquidation proceedings.

Second resolution

As a consequence of the above resolution, the shareholders decided to appoint as liquidator Alter Domus Liquidation Services S.à r.l., a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 142389, with a share capital of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) (the "Liquidator").

Third resolution

The shareholders resolved that, in performing its duties, the Liquidator shall have the broadest powers as provided for by Articles 144 to 148bis of the Law.

The Liquidator may perform all the acts provided for by Article 145 of the Law without requesting the authorization of the general meeting in the cases in which it is requested.

The Liquidator may exempt the registrar of mortgages to take registration automatically; renounce all the real rights, preferential rights, mortgages, actions for rescission; remove the attachment, with or without payment of all the preferential or mortgaged registrations, transcriptions, attachments, oppositions or other impediments.

The Liquidator is relieved from inventory and may refer to the accounts of the Company.

The Liquidator may, under his responsibility, for special or specific operations, delegate to one or more proxies such part of his powers he determines and for the period he will fix.

The Liquidator may distribute the Company's assets to the sole shareholder in cash or in kind to his willingness.

The shareholders resolved to approve the Liquidator's remuneration as agreed among the parties concerned.

Whereof this deed is drawn up in Luxembourg on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that upon request of the appearing parties, this deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, known to the notary by his name and residence, this proxyholder signed together with the notary this deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille quatorze, le six mars à 18.00 heures.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1.- Emerging Europe Convergence Fund II, L.P., un limited partnership constitué et existant selon les lois de Guernsey, ayant son siège social au Ogier House, St Julian's Avenue, BGU - GY1 1WA Guernsey, inscrit au Register of Limited Partnerships of the Island of Guernsey sous le numéro 536,

ici représenté par Me Jan Dobrzensky, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé,

2.- Adria Co-Investment L.P., un limited partnership constitué et existant selon les lois de Guernsey, ayant son siège social au Ogier House, St Julian's Avenue, BGU - GY1 1WA Guernsey, inscrit au Register of Limited Partnerships of the Island of Guernsey sous le numéro 826,

ici représenté par Me Jan Dobrzensky, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Les procurations signées ne varientur par le mandataire des personnes comparantes et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles parties comparantes représentent la totalité du capital social de EECF Adria S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 11-13, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 115946, constituée selon acte reçu par Maître Anja Holtz en date du 7 avril 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1297 en date du 5 juillet 2006 (ci-après la "Société"). Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois le 12 juin 2007 suivant acte reçu par Maître Paul Decker, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 2210, en date 5 octobre 2007.

Les parties comparantes, représentant la totalité du capital social de la Société, déclarent avoir renoncé à tout droit de convocation, l'assemblée générale des associés régulièrement constituée et qu'elle peut délibérer valablement selon l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

- 1) Dissolution de la Société et décision de mise en liquidation de la Société;
- 2) Nomination d'un Liquidateur; et
- 3) Détermination des pouvoirs du Liquidateur et de la rémunération du Liquidateur.

Ayant dûment examiné chaque point à l'ordre du jour, l'assemblée générale des associés prend unanimement et requière le notaire instrumentant d'acter, les résolutions suivantes:

Première résolution

Conformément aux articles 141 à 151 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), les associés décident de dissoudre et de mettre la Société en liquidation.

Deuxième résolution

En conséquence de la précédente résolution adoptée, les associés décident de nommer en tant que liquidateur Alter Domus Liquidation Services S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrit au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 142389, ayant un capital social de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) (le «Liquidateur»).

Troisième résolution

Les associés décident que, dans l'exécution de ses fonctions, le Liquidateur a les pouvoirs les plus étendus tels que prévu aux articles 144 à 148bis de la Loi.

Le Liquidateur est par la présente expressément autorisé à accomplir tous les actes visés à l'article 145 de la Loi sans devoir demander des autorisations supplémentaires à l'assemblée générale des associés dans les cas où cela est requis.

Le Liquidateur peut exempter le registre des hypothèques de prendre des mesures d'enregistrement automatiquement; renoncer à tout droit réel, droit préférentiel, hypothèque, action en annulation; donner son accord pour la levée, avec ou sans paiement, de tous les enregistrements de droit préférentiel ou hypothèque, transcription, saisie, opposition ou tout autre entrave.

Le Liquidateur est dispensé de l'inventaire et peut se référer aux comptes de la Société.

Le Liquidateur pourra, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales ou spécifiques, déléguer à un ou plusieurs mandataires une partie de ses pouvoirs dans une étendue et pour une durée qu'il fixera.

Le Liquidateur pourra distribuer les actifs de la Société à l'associé unique en numéraire ou en nature à sa discrétion.

Les associés décident d'approuver la rémunération du Liquidateur ainsi que convenue entre les parties concernées.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête du présent acte.

Le notaire soussigné qui parle et comprend l'anglais, constate que sur demande des parties comparantes le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de ces mêmes parties comparantes et en cas de divergence entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, connu du notaire instrumentant par son nom, prénoms usuels et demeure, le mandataire des parties comparantes a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. DOBRZENSKY et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 17 mars 2014. Relation: LAC/2014/12361. Reçu douze euros (12.- EUR)

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 16 avril 2014.

Référence de publication: 2014055255/132.

(140063380) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2014.

Highland VIIC - PRI (2) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 130.197,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 146.564.

In the year two thousand and fourteen, on the seventh day of March,

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg,

was held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Highland VIIC - PRI (2) S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered office at 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 146.564 (the Company). The Company was incorporated on May 14, 2009, pursuant to a deed of the undersigned notary, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1279 dated July 3, 2009. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, dated June 5, 2013, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 3249 dated December 20, 2013.

There appeared:

Highland VIIC - PRI (1) S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered office at 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 146.563 (the Sole Shareholder),

here represented by Maître Tulay Sonmez, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal,

which power of attorney, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, was attached to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record that:

I. The Sole Shareholder holds all of the twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares, the nineteen thousand five hundred and fifty-four (19,554) class A shares, the two thousand six hundred and ninety-six (2,696) class A1 shares, the eight thousand five hundred and forty-five (8,545) class A2 shares, the sixteen thousand two hundred and seventy-two (16,272) class A3 shares, the one (1) class A4 share, the one (1) class A5 share, the fifteen thousand five hundred and ninety-three (15,593) class B shares, the nine thousand seven hundred and sixty-three (9,763) class B1 shares, the five thousand seven hundred and twenty-five (5,725) class C shares, the nine thousand and ninety-five (9,095) class D

shares, the five thousand eight hundred and seventy-six (5,876) class E shares, the four thousand four hundred and four (4,404) class E1 shares, the eight thousand and seventeen (8,017) class G shares, the six thousand eight hundred and thirty-seven (6,837) class H shares, the six hundred and seven (607) class H1 shares, the two thousand four hundred and twenty-five (2,425) class H2 shares and the one thousand seven hundred and thirteen (1,713) class I shares, all in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, subscribed and fully paid-up, representing the entirety of the share capital of the Company.

II. The agenda of the Meeting is as follows:

1. Waiver of convening notices;

2. Creation of a new class of shares, being the class I1 “tracker” shares (the Class I1 Shares), having a nominal value of one euro (EUR 1) each, which will have such rights and features as set out in the Articles as they are proposed to be amended in items 5. and 6. of this agenda;

3. Increase of the subscribed share capital of the Company by an amount of five hundred and seventy-three euro (EUR 573) in order to bring the said share capital from its current amount of one hundred twenty-nine thousand six and hundred twenty-four euro (EUR 129,624), represented by twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares, nineteen thousand five hundred and fifty-four (19,554) class A shares, two thousand six hundred and ninety-six (2,696) class A1 shares, eight thousand five hundred and forty-five (8,545) class A2 shares, sixteen thousand two hundred and seventy-two (16,272) class A3 shares, one (1) class A4 share, one (1) class A5 share, fifteen thousand five hundred and ninety-three (15,593) class B shares, nine thousand seven hundred and sixty-three (9,763) class B1 shares, five thousand seven hundred and twenty-five (5,725) class C shares, nine thousand and ninety-five (9,095) class D shares, five thousand eight hundred and seventy-six (5,876) class E shares, four thousand four hundred and four (4,404) class E1 shares, eight thousand and seventeen (8,017) class G shares, six thousand eight hundred and thirty-seven (6,837) class H shares, six hundred and seven (607) class H1 shares, two thousand four hundred and twenty-five (2,425) class H2 shares and one thousand seven hundred and thirteen (1,713) class I shares, all in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, to an amount of one hundred thirty thousand one hundred and ninety-seven euro (EUR 130,197), by way of the issue of five hundred and seventy-three (573) new Class I1 Shares;

4. Subscription for the new shares and payment of the share capital increase specified under item 3. above;

5. Amendment to article 5.1. of the Articles in order to reflect the creation and issuance of new Class I1 Shares, as proposed above;

6. Amendment to article 16.2. of the Articles;

7. Amendment to the shareholder’s register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, to any lawyer or employee of Stibbe Avocats in Luxembourg and to any partner or employee of Capita Fiduciary Group, acting individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the shareholder’s register of the Company; and

8. Miscellaneous.

Now, therefore, the appearing party, acting through its proxyholder, has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The entirety of the share capital of the Company being represented, the Meeting waives the convening notices, the Sole Shareholder represented at the Meeting considering itself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to it in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to create a new class of shares, being the class I1 “tracker” shares (the Class I1 Shares), having a nominal value of one euro (EUR 1) each, which will have such rights and features as set out in the Articles as they will be amended pursuant to the below resolutions.

Third resolution

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of five hundred and seventy-three euro (EUR 573) in order to bring the said share capital from its current amount of one hundred twenty-nine thousand six and hundred twenty-four euro (EUR 129,624), represented by twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares, nineteen thousand five hundred and fifty-four (19,554) class A shares, two thousand six hundred and ninety-six (2,696) class A1 shares, eight thousand five hundred and forty-five (8,545) class A2 shares, sixteen thousand two hundred and seventy-two (16,272) class A3 shares, one (1) class A4 share, one (1) class A5 share, fifteen thousand five hundred and ninety-three (15,593) class B shares, nine thousand seven hundred and sixty-three (9,763) class B1 shares, five thousand seven hundred and twenty-five (5,725) class C shares, nine thousand and ninety-five (9,095) class D shares, five thousand eight hundred and seventy-six (5,876) class E shares, four thousand four hundred and four (4,404) class E1 shares, eight thousand and seventeen (8,017) class G shares, six thousand eight hundred and thirty-seven (6,837) class H shares, six hundred and seven (607) class H1 shares, two thousand four hundred and twenty-five (2,425) class H2 shares and one thousand seven hundred and thirteen (1,713) class I shares, all in registered form, having a nominal value of one euro

(EUR 1) each, to an amount of one hundred thirty thousand one hundred and ninety-seven euro (EUR 130,197), by way of the issue of five hundred and seventy-three (573) new Class I1 Shares.

Fourth resolution

The Meeting resolves to accept and record the following subscriptions to and full payment of the share capital increase as follows:

Subscription and payment

Highland VIIC - PRI (1) S.à r.l, prenamed and represented as stated above, declares to subscribe to the five hundred and seventy-three (573) newly issued Class I1 Shares of the Company, having a par value of one euro (EUR 1) each, and to have them fully paid up at the price of five hundred seventy-three euro and eighty cents (EUR 573.80), of which (i) five hundred seventy-three euro (EUR 573) shall be allocated to the nominal share capital account of the Company, and (ii) the balance, i.e. eighty cents (EUR 0.80) to the share premium account of the Company connected to the Class I1 Shares, by way of a contribution in kind consisting of a receivable in an amount of five hundred seventy-three euro and eighty cents (EUR 573.80) that it held against the Company (the Receivable).

Further, it was evidenced by a certificate dated March 6, 2014, issued jointly by the Sole Shareholder and the Company, that at the date of such certificate:

- «1. the Sole Shareholder is the owner of the Receivable;
2. the Sole Shareholder is solely entitled to the Receivable and possesses the power to dispose of the Receivable, which is freely transferable; and
3. the value of the Receivable is five hundred seventy-three euro and eighty cents (EUR 573.80).»

Said certificate, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder resolves to record that the shareholding in the Company is, further the increase in share capital, as follows:

	Shares
Highland VIIC – PRI (1) S.à r.l	12,500 Ordinary Shares
	19,554 Class A Shares
	2,696 Class A1 Shares
	8,545 Class A2 Shares
	16,272 Class A3 Shares
	1 Class A4 Share
	1 Class A5 Share
	15,593 Class B Shares
	9,763 Class B1 Shares
	5,725 Class C Shares
	9,095 Class D Shares
	5,876 Class E Shares
	4,404 Class E1 Shares
	8,017 Class G Shares
	6,837 Class H Shares
	607 Class H1 Shares
	2,425 Class H2 Shares
	1,713 Class I Shares
	573 Class I1 Shares
Total:	130,197 Shares

Fifth resolution

As a consequence of the above resolutions, the Meeting resolves to amend Article 5.1. of the Articles which shall be reworded as follows:

“ **5.1.** The Company’s corporate capital is set at one hundred thirty thousand one hundred and ninety-seven euro (EUR 130,197) represented by twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Ordinary Shares, and individually, an Ordinary Share), nineteen thousand five hundred and fifty-four (19,554) class A shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A Shares, and individually, a Class A Share), two thousand six hundred and ninety-six (2,696) class A1 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A1 Shares, and individually, a Class A1 Share), eight thousand five hundred and forty-five (8,545) class A2 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A2 Shares, and individually, a Class A2 Share), sixteen thousand two hundred and seventy-two (16,272) class A3 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A3 Shares, and individually, a Class A3 Share), one (1) class A4 share in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) (the Class A4

Share), one (1) class A5 share in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) (the Class A5 Share), fifteen thousand five hundred and ninety-three (15,593) class B shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class B Shares, and individually, a Class B Share), nine thousand seven hundred and sixty-three (9,763) class B1 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class B1 Shares, and individually, a Class B1 Share), five thousand seven hundred and twenty-five (5,725) class C shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class C Shares, and individually, a Class C Share), nine thousand and ninety-five (9,095) class D shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class D Shares, and individually, a Class D Share), five thousand eight hundred and seventy-six (5,876) class E shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class E Shares, and individually, a Class E Share), four thousand four hundred and four (4,404) class E1 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class E1 Shares, and individually, a Class E1 Share), eight thousand and seventeen (8,017) class G shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class G Shares, and individually, a Class G Share), six thousand eight hundred and thirty-seven (6,837) class H shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class H Shares, and individually, a Class H Share), six hundred and seven (607) class H1 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class H1 Shares, and individually, a Class H1 Share), two thousand four hundred and twenty-five (2,425) class H2 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class H2 Shares, and individually, a Class H2 Share), one thousand seven hundred and thirteen (1,713) class I shares (the Class I Shares and individually, a Class I Share) and five hundred and seventy-three (573) class I1 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class I1 Shares, and individually, a Class I1 Share, and together with the Ordinary Shares, the Class A Shares, the Class A1 Shares, the Class A2 Shares, the Class A3 Shares, the Class A4 Share, the Class A5 Share, the Class B Shares, the Class B1 Shares, the Class C Shares, the Class D Shares, the Class E Shares, the Class E1 Shares, the Class G Shares, the Class H Shares, the Class H1 Shares, the Class H2 Shares and the Class I Shares, the Shares, and individually and irrespectively to the class of shares it belongs, a Share).

The Company may also create and issue additional classes of shares to be designated distinctively as a class that will track the performance and returns of the underlying assets that they will track. The Ordinary Shares, the Class A Shares, the Class A1 Shares, the Class A2 Shares, the Class A3 Shares, the Class A4 Share, the Class A5 Share, the Class B Shares, the Class B1 Shares, the Class C Shares, the Class D Shares, the Class E Shares, the Class E1 Shares, the Class G Shares, the Class H Shares, the Class H1 Shares, the Class H2 Shares, the Class I Shares and the Class I1 Shares constitute separate classes of shares in the Company, but rank *pari passu* in all respects save as hereinafter specifically provided.

The Class A Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the six thousand seven hundred and sixty-eight (6,768) class E shares and eleven thousand two hundred and forty-five (11,245) class E-1 shares acquired by the Company on May 22, 2009 in the share capital of Privalia Venta Directa, S.L., a company incorporated under the laws of Spain, having its registered office at calle Llull, 145, Barcelona, Spain (Privalia) (the Class A Underlying Investment).

The Class A1 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the nine hundred and eighty-nine (989) class A shares acquired by the Company on April 27, 2010 in the share capital of Privalia (the Class A1 Underlying Investment).

The Class A2 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the one thousand and nine hundred (1,900) class F shares acquired by the Company on October 13, 2010 in the share capital of Privalia (the Class A2 Underlying Investment).

The Class A3 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the three thousand six hundred and eighteen (3,618) class J shares acquired by the Company on March 23, 2011 in the share capital of Privalia (the Class A3 Underlying Investment).

The Class A4 Share tracks the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the two thousand seven hundred and sixty-one (2,761) class F shares acquired by the Company on May 8, 2013 in the share capital of Privalia (the Class A4 Underlying Investment).

The Class A5 Share tracks the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the five thousand two hundred and fifty-eight (5,258) class J-1 shares acquired by the Company on May 8, 2013 in the share capital of Privalia (the Class A5 Underlying Investment).

The Class B Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the one hundred three thousand eight hundred and thirty (103,830) Series B Preferred Shares acquired on December 30, 2009 in the share capital of Spartoo, a société par actions simplifiée governed by the laws of France, having its registered office at 16, rue

Henri Barbusse, 38000 Grenoble, France, and registered with the Registry of Commerce and Companies of Grenoble under number 489 895 821 (Spartoo) (the Class B Underlying Investment).

The Class B1 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the of twenty-eight thousand six hundred and eighty-nine (28,689) Series C Preferred Shares acquired on March 29, 2012 in the share capital of Spartoo (the Class B1 Underlying Investment).

The Class C Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the five hundred thirteen thousand and twenty-nine (513,029) Series A Preferred Shares, the warrant to purchase sixty-six thousand seven hundred and eleven (66,711) Series A Preferred Shares and sixty-six thousand five hundred and twenty-five (66,525) Series B Preferred Shares, acquired in the share capital of NetentSec, Inc., an exempted company duly incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands (the Class C Underlying Investment).

The Class D Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the four hundred seventy-four thousand six hundred and eighty (474,680) Series B Preference Shares acquired in the share capital of UUSEE, Inc., an exempted company duly incorporated and existing under the laws of the British Virgin Islands (the Class D Underlying Investment).

The Class E Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the six hundred eighty thousand six hundred and fifty-five (680,655) Series A-1 Preference Shares and the warrant to purchase three hundred forty thousand three hundred and twenty-eight (340,328) Series A-2 Preference Shares acquired in the share capital of Hans Investment Holding Limited, an exempted company duly incorporated and existing under the laws of the British Virgin Islands (Hans Investment Holding Limited) (the Class E Underlying Investment).

The Class E1 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the nine hundred sixty-seven thousand and ninety-six (967,096) Series B Preference Shares acquired on August 17, 2012 in the share capital of Hans Investment Holding Limited (the Class E1 Underlying Investment).

The Class G Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the six hundred and seventy-three (673) Series D Preference Shares acquired by the Company on June 3, 2011 in the share capital of Wooga GmbH, a company incorporated and existing under the laws of Germany, having its registered office in Saarbrücker Strasse 38, 10405 Berlin and registered with the Commercial Register of the Local Court of Berlin-Charlottenburg under docket number HRB 117846 B (the Class G Underlying Investment).

The Class H Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the six hundred ninety-seven thousand and forty (697,040) Series D Preferred Shares acquired by the Company on January 13, 2012 in the share capital of Six Rooms Holdings, a company organized and existing under the laws of the Cayman Islands, having its registered address at the offices of Corporate Filing Services Limited, 4th Floor, Harbour Center, P.O. Box 613, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, British West Indies (Six Rooms Holdings) (the Class H Underlying Investment).

The Class H1 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the sixty thousand six hundred and thirteen (60,613) Series B Preferred Shares acquired on May 29, 2012 in the share capital of Six Rooms Holdings (the Class H1 Underlying Investment).

The Class H2 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the two hundred forty-two thousand four hundred and fifty-one (242,451) Series C Preferred Shares acquired on May 29, 2012 in the share capital of Six Rooms Holdings (the Class H2 Underlying Investment).

The Class I Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the one million eighty-two thousand and eighty-two (1,082,082) Series A Preferred Shares acquired by the Company on February 23, 2012 in the share capital of Kascend Holding Inc., a company organized and existing under the laws of the Cayman Islands, having its registered address at P.O. Box 613, 4th Floor, Harbour Center, George Town, Grand Cayman KY1-1107, Cayman Islands (Kascend Holding) (the Class I Underlying Investment).

The Class I1 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the three hundred sixty thousand six hundred and ninety-four (360,694) Series A Preferred Shares acquired on August 30, 2013 in the share capital of Kascend Holding (the Class I1 Underlying Investment)."

Sixth resolution

As a consequence of the above resolutions, the Meeting further resolves to amend Article 16.2. of the Articles which shall be reworded as follows:

“ **16.2.** After the allocation of any profits to the statutory reserve account and subject to any mandatory provisions of the law, all further profits shall be distributed and paid as follows:

(a) the holders of the shares of each class, pro rata to the capital invested by each of them in respect of their shares (nominal value and, as the case may be, share premium), shall be entitled to a dividend equal to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the assets acquired with the proceeds of the subscription for the shares of such class, minus (ii) any costs directly related to such investment, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

(b) for the avoidance of any doubt:

- the holders of the Class A Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class A Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the Class A Underlying Investment (the Class A Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class A Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class A1 Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class A1 Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the Class A1 Underlying Investment (the Class A1 Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class A1 Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class A2 Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class A2 Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the Class A2 Underlying Investment (the Class A2 Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class A2 Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class A3 Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class A3 Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the Class A3 Underlying Investment (the Class A3 Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class A3 Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holder of the Class A4 Share at the time of such distribution shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the Class A4 Underlying Investment (the Class A4 Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class A4 Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holder of the Class A5 Share at the time of such distribution shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the Class A5 Underlying Investment (the Class A5 Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class A5 Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class B Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class B Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the Class B Underlying Investment (the Class B Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class B Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class B1 Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class B1 Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the Class B1 Underlying Investment (the Class B1 Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class B1 Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

(c) the general meeting of the shareholders has discretionary power to dispose of the remainder (if any) of the profits which are not derived by the Company from a specific investment which performance and returns are tracked by a particular class of shares. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend, transfer it to the reserve or carry it forward. In case of declaration of payment by the general meeting of the shareholders of all or part of the remainder of the profits as dividends, such dividends will be paid to the holders of Ordinary Shares on a pro rata basis to the number of Ordinary Shares held by them.”

Seventh resolution

The Meeting resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorises any manager of the Company, any lawyer or employee of Stibbe Avocats in Luxembourg and any partner or employee of Capita Fiduciary Group, acting individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.

There being no further business, the Meeting is closed.

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately two thousand five hundred Euros (EUR 2,500.-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English version and the French version, the English version shall prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the said person signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le septième jour du mois de mars,

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Highland VIIC - PRI (2) S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 146.564 (la Société). La Société a été constituée le 14 mai 2009 suivant un acte du notaire instrumentant, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1279 du 2 juillet 2009. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois en date du 5 juin 2013 suivant un acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 3249 du 20 décembre 2013.

A comparu:

Highland VIIC - PRI (1) S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 146.563 (l'Associé Unique),

ici représentée par Maître Tulay Sonmez, Avocat à la Cour, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

Ladite procuration, après avoir été signées ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités d'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L'Associé Unique détient les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires, les dix-neuf mille cinq cent cinquante-quatre (19.554) parts sociales de classe A, les deux mille six cent quatre-vingt-seize (2.696) parts sociales de classe A1, les huit mille cinq cent quarante-cinq (8.545) parts sociales de classe A2, les seize mille deux cent soixante-douze (16.272) parts sociales de classe A3, la (1) part sociale de classe A4, la (1) part sociale de classe A5, les quinze mille cinq cent quatre-vingt-treize (15.593) parts sociales de classe B, les neuf mille sept cent soixante-trois (9.763) parts sociales de classe B1, les cinq mille sept cent vingt-cinq (5.725) parts sociales de classe C, les neuf mille quatre-vingt-quinze (9.095) parts sociales de classe D, les cinq mille huit cent soixante-seize (5.876) parts sociales de classe E, les quatre mille quatre cent quatre (4.404) parts sociales de classe E1, les huit mille dix-sept (8.017) parts sociales de classe G, les six mille huit cent trente-sept (6.837) parts sociales de classe H, les six cent sept (607) nouvelles parts sociales de Classe H1 et les deux mille quatre cent vingt-cinq (2.425) nouvelles parts sociales de Classe H2 et les mille sept cent treize (1.713) parts sociales de classe I, toutes sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, souscrites et entièrement libérées, représentant l'intégralité du capital social de la Société.

II. L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation;
2. Création d'une nouvelle classe de parts sociales, soit les parts sociales de classe I1 (les Parts Sociales de Classe I1), ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, qui auront les droits et caractéristiques tels qu'exposés dans les Statuts qui font l'objet d'une modification concernant les points 5. et 6. du présent ordre du jour;
3. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de cinq cent soixante-treize euros (EUR 573) afin de porter le capital social de son montant actuel de cent vingt-neuf mille six cent vingt-quatre euros (EUR 129.624) représenté par (12.500) parts sociales ordinaires, dix-neuf mille cinq cent cinquante-quatre (19.554) parts sociales de classe A parts sociales de classe A, deux mille six cent quatre-vingt-seize (2.696) parts sociales de classe A1, huit mille cinq cent quarante-cinq (8.545) parts sociales de classe A2, seize mille deux cent soixante-douze (16.272) parts sociales de classe A3, une (1) part sociale de classe A4, une (1) part sociale de classe A5, quinze mille cinq cent quatre-vingt-treize (15.593) parts sociales de classe B, neuf mille sept cent soixante-trois (9.763) parts sociales de classe B1, cinq mille sept cent vingt-cinq (5.725) parts sociales de classe C, neuf mille quatre-vingt-quinze (9.095) parts sociales de classe D, cinq mille huit cent soixante-seize (5.876) parts sociales de classe E, quatre mille quatre cent quatre (4.404) parts sociales de classe E1, huit mille dix-sept (8.017) parts sociales de classe G, six mille huit cent trente-sept (6.837) parts sociales de classe H, six cent sept (607) parts sociales de classe H1, deux mille quatre cent vingt-cinq (2.425) parts sociales de classe H2 et mille sept cent treize (1.713) parts sociales de classe I, à cent trente mille cent quatre-vingt dix-sept euro (EUR 130.197) par l'émission de cinq cent soixante-treize (573) parts sociales de classe I1;
4. Souscription aux nouvelles parts sociales et libération de l'augmentation du capital social mentionnée au point 4. ci-dessus;
5. Modification de l'article 5.1. des Statuts afin de refléter la création et l'émission des nouvelles Parts Sociales de Classe I1, telles que mentionnées ci-dessus;
6. Modification de l'article 16.2. des Statuts;
7. Modification du registre des associés de la Société, afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, à tout avocat ou employé de Stibbe Avocats à Luxembourg et à tout associé ou employé de Capita Fiduciary Group, agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société; et
8. Divers.

Ces faits exposés, la partie comparante, agissant par le biais de son mandataire, a requis le notaire instrumentant d'enregistrer les résolutions suivantes:

Première résolution

La totalité du capital social de la Société étant représentée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, l'Associé Unique représenté à l'Assemblée se considérant lui-même comme ayant été dûment convoqués et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué au préalable.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de créer une nouvelle classe de parts sociales, soit les parts sociales de classe I1 (les Parts Sociales de Classe I1), ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, qui auront les droits et caractéristiques tels qu'exposés dans les Statuts tels que modifiés en vertu des résolutions suivantes.

Troisième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social souscrit de la Société d'un montant de cinq cent soixante-treize euros (EUR 573) afin de porter le capital social de son montant actuel de cent vingt-neuf mille six cent vingt-quatre euros (EUR 129.624) représenté par (12.500) parts sociales ordinaires, dix-neuf mille cinq cent cinquante-quatre (19.554) parts sociales de classe A parts sociales de classe A, deux mille six cent quatre-vingt-seize (2.696) parts sociales de classe A1, huit mille cinq cent quarante-cinq (8.545) parts sociales de classe A2, seize mille deux cent soixante-douze (16.272) parts sociales de classe A3, une (1) part sociale de classe A4, une (1) part sociale de classe A5, quinze mille cinq cent quatre-vingt-treize (15.593) parts sociales de classe B, neuf mille sept cent soixante-trois (9.763) parts sociales de classe B1, cinq mille sept cent vingt-cinq (5.725) parts sociales de classe C, neuf mille quatre-vingt-quinze (9.095) parts sociales de classe D, cinq mille huit cent soixante-seize (5.876) parts sociales de classe E, quatre mille quatre cent quatre (4.404) parts sociales de classe E1, huit mille dix-sept (8.017) parts sociales de classe G, six mille huit cent trente-sept (6.837) parts sociales de classe H, six cent sept (607) parts sociales de classe H1, deux mille quatre cent vingt-cinq (2.425) parts sociales de classe H2 et mille sept cent treize (1.713) parts sociales de classe I, à cent trente mille cent quatre-vingt dix-sept euro (EUR 130.197) par l'émission de cinq cent soixante-treize (573) parts sociales de classe I1.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante et la libération intégrale de l'augmentation du capital social:

Souscription et Libération

Highland VIIC - PRI (1) S.à r.l., préqualifiée et représentée comme décrit ci-dessus, déclare souscrire aux cinq cent soixante-treize (573) Parts Sociales de Classe I1 nouvellement émises par la Société, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, et les libérer intégralement au prix de cinq cent soixante-treize euros et quatre-vingt cents (EUR 573,80), dont (i) cinq cent soixante-treize euros (EUR 573) sont affectés au compte capital social nominal de la Société, et (ii) la différence, i.e. quatre-vingt cents (EUR 0,80) à un compte de prime d'émission de la Société lié aux Parts Sociales de Classe I1, par un apport en nature composé d'une créance d'un montant de cinq cent soixante-treize euros et quatre-vingt cents (EUR 573,80), qu'elle détient envers la Société (la Créance).

De plus, il résulte d'un certificat en date du 6 mars 2014, émis conjointement par Highland VIIC - PRI (1) S.à r.l. et la Société que, en date de ce certificat:

«1. l'Associé Unique est le propriétaire de la Créance;

2. l'Associé Unique est le seul autorisé à détenir la Créance et a le pouvoir de disposer de la Créance, qui est librement cessible; et

3. la valeur de la Créance est de cinq cent soixante-treize euros et quatre-vingt cents (EUR 573,80).»

Ledit certificat, après avoir été signé ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

L'Assemblée décide de noter que suite à l'augmentation du capital social, l'actionnariat dans la Société se présente comme suit:

	Parts Sociales
Highland VIIC – PRI (1) S.à r.l.	12.500 Parts Sociales Ordinaires
	19.554 Parts Sociales de Classe A
	2.696 Parts Sociales de Classe A1
	8.545 Parts Sociales de Classe A2
	16.272 Parts Sociales de Classe A3
	1 Part Sociale de Classe A4
	1 Part Sociale de Classe A5
	15.593 Parts Sociales de Classe B
	9.763 Parts Sociales de Classe B1
	5.725 Parts Sociales de Classe C
	9.095 Parts Sociales de Classe D
	5.876 Parts Sociales de Classe E
	4.404 Parts Sociales de Classe E1
	8.017 Parts Sociales de Classe G
	6.837 Parts Sociales de Classe H
	607 Parts Sociales de Classe H1
	2.425 Parts Sociales de Classe H2
	1.713 Parts Sociales de Classe I
	573 Parts Sociales de Classe I1
Total:	130.197 Parts Sociales

Cinquième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Assemblée décide de modifier l'article 5.1. des Statuts, qui aura désormais le libellé suivant:

“ **5.1.** Le capital social de la Société est fixé à cent trente mille cent quatre-vingt dix-sept euros (EUR 130.197), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales Ordinaires et individuellement, une Part Sociale Ordinaire), dix-neuf mille cinq cent cinquante-quatre (19.554) parts sociales de classe A parts sociales de classe A sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A, et individuellement, une Part Sociale de Classe A), deux mille six cent quatre-vingt-seize (2.696) parts sociales de classe A1 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A1, et individuellement, une Part Sociale de Classe A1), huit mille cinq cent quarante-cinq (8.545) parts sociales de classe A2 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A2, et individuellement, une Part Sociale de Classe A2), seize mille deux cent soixante-douze (16.272) parts sociales de classe A3 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A3, et individuellement, une Part Sociale de Classe A3), une (1) part sociale de classe A4 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) (la Part Sociale de Classe A4), une (1) part sociale de classe A5 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) (la Part Sociale de Classe A5), quinze mille cinq cent quatre-vingt-treize (15.593) parts sociales de classe B sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe B, et individuellement, une Part Sociale de Classe B), neuf mille sept cent soixante-trois (9.763) parts sociales de classe B1 sous forme nominative ayant une valeur

nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe B1, et individuellement, une Part Sociale de Classe B1), cinq mille sept cent vingt-cinq (5.725) parts sociales de classe C sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe C, et individuellement, une Part Sociale de Classe C), neuf mille quatre-vingt-quinze (9.095) parts sociales de classe D sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe D, et individuellement, une Part Sociale de Classe D), cinq mille huit cent soixante-seize (5.876) parts sociales de classe E sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe E, et individuellement, une Part Sociale de Classe E), quatre mille quatre cent quatre (4.404) parts sociales de classe E1 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe E1, et individuellement, une Part Sociale de Classe E1), huit mille dix-sept (8.017) parts sociales de classe G sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe G, et individuellement, une Part Sociale de Classe G), six mille huit cent trente-sept (6.837) parts sociales de classe H sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe H, et individuellement, une Part Sociale de Classe H), six cent sept (607) parts sociales de classe H1 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe H1, et individuellement, une Part Sociale de Classe H1), deux mille quatre cent vingt-cinq (2.425) parts sociales de classe H2 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe H2, et individuellement, une Part Sociale de Classe H2), mille sept cent treize (1.713) parts sociales de classe I sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe I, et individuellement, une Part Sociale de Classe I) et cinq cent soixante-treize (573) parts sociales de classe I1 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe I1, et individuellement, une Part Sociale de Classe I1, et ensemble avec les Parts Sociales Ordinaires, les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales de Classe A1, les Parts Sociales de Classe A2, les Parts Sociales de Classe A3, la Part Sociale de Classe A4, la Part Sociale de Classe A5, les Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales de Classe B1, les Parts Sociales de Classe C, les Parts Sociales de Classe D, les Parts Sociales de Classe E, les Parts Sociales de Classe E1, les Parts Sociales de Classe G, les Parts Sociales de Classe H, les Parts Sociales de Classe H1, les Parts Sociales de Classe H2 et les Parts Sociales de Classe I, les Parts Sociales, et individuellement et indépendamment de la classe de parts sociales à laquelle elle appartient, une Part Sociale).

La Société peut également créer et émettre des autres classes de parts sociales qu'il faudra désigner différemment comme une classe qui tracera la performance et le rendement des actifs sous-jacents qu'elles suivront. Les Parts Sociales Ordinaires, les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales de Classe A1, les Parts Sociales de Classe A2, les Parts Sociales de Classe A3, la Part Sociale de Classe A4, la Part Sociale de Classe A5, les Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales de Classe B1, les Parts Sociales de Classe C, les Parts Sociales de Classe D, les Parts Sociales de Classe E, les Parts Sociales de Classe E1, les Parts Sociales de Classe G, les Parts Sociales de Classe H, les Parts Sociales de Classe H1, les Parts Sociales de Classe H2, les Parts Sociales de Classe I et les Parts Sociales de Classe I1 forment des classes séparées de parts sociales dans la Société, mais ont les mêmes droits et obligations à tous égards sauf disposition particulière ci-après.

Les Parts Sociales de Classe A tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les six mille sept cent soixante-huit (6.768) parts sociales de classe E et les onze mille deux cent quarante-cinq (11.245) parts sociales de classe E-1 acquises le 22 mai 2009 dans le capital social de Privalia Venta Directa, S.L., une société constituée selon les lois de l'Espagne, ayant son siège social à calle Llull, 145, Barcelone, Espagne (Privalia) (l'Investissement Sous-jacent de Classe A).

Les Parts Sociales de Classe A1 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les neuf cent quatre-vingt-neuf (989) parts sociales de classe A acquises le 27 avril 2010 dans le capital social de Privalia (l'Investissement Sous-jacent de Classe A1).

Les Parts Sociales de Classe A2 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les mille neuf cents (1.900) parts sociales de classe F acquises le 13 octobre 2010 dans le capital social de Privalia (l'Investissement Sous-jacent de Classe A2).

Les Parts Sociales de Classe A3 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les trois mille six cents dix-huit (3.618) parts sociales de classe J acquises le 23 mars 2011 dans le capital social de Privalia (l'Investissement Sous-jacent de Classe A3).

La Part Sociale de Classe A4 trace la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les deux mille sept cent soixante-et-une (2.761) parts sociales de classe F acquises le 8 mai 2013 dans le capital social de Privalia (l'Investissement Sous-jacent de Classe A4).

La Part Sociale de Classe A5 trace la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les cinq mille deux cent cinquante-huit (5.258) parts sociales de classe J-1 acquises le 8 mai 2013 dans le capital social de Privalia (l'Investissement Sous-jacent de Classe A5).

Les Parts Sociales de Classe B tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les cent trois mille huit cent trente (103.830) Parts Sociales de Série B acquises le 30 décembre 2009 dans le capital social de Spartoo SAS, une société par actions simplifiée de droit français avec un capital social de EUR 134.162, ayant son siège social au 16, rue Henri Barbusse, 38000 Grenoble, France, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Grenoble sous le numéro 489 895 821 (Spartoo) (l'Investissement Sous-jacent de Classe B).

Les Parts Sociales de Classe B1 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les vingt-six mille neuf cent quatre-vingt-neuf (26.689) Parts Sociales de Série C acquises le 29 mars 2012 dans le capital social de Spartoo (l'Investissement Sous-jacent de Classe B1).

Les Parts Sociales de Classe C tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les cinq cent treize mille vingt-neuf (513.029) Parts Sociales Préférentielles de Série A, les warrants pour l'acquisition de soixante-six mille sept cent onze (66.711) Parts Sociales Préférentielles de Série A et les soixante-six mille cinq cent vingt-cinq (66.525) Parts Sociales Préférentielles de Série B, acquis dans le capital social de NetentSec, Inc., une société soumise au régime fiscal d'exemption (exempted company) dûment constituée et existante selon les lois des Îles Caïmans (l'Investissement Sous-jacent de Classe C).

Les Parts Sociales de Classe D tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les quatre cent soixante-quatorze mille six cent quatre-vingt (474.680) Parts Sociales Privilégiées de Série B acquises dans le capital social de UUSEE, Inc., une société soumise au régime fiscal d'exemption (exempted company) dûment constituée et existante selon les lois des îles Vierges Britanniques (l'Investissement Sous-jacent de Classe D).

Les Parts Sociales de Classe E tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les six cent quatre-vingt mille six cent cinquante-cinq (680.655) Parts Sociales Privilégiées de Série A-1 et les warrants pour l'acquisition de trois cent quarante mille trois cent vingt-huit (340.328) Parts Sociales Privilégiées de Série A-2 acquis dans le capital social de Hans Investment Holding Limited, une société soumise au régime fiscal d'exemption (exempted company) dûment constituée et existante selon les lois des îles Vierges Britanniques (Hans Investment Holding Limited) (l'Investissement Sous-jacent de Classe E).

Les Parts Sociales de Classe E1 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les neuf cent soixante-sept mille quatre-vingt-seize (967.096) Parts Sociales Privilégiées de Série B acquises le 17 août 2012 dans le capital social de Hans Investment Holding Limited (l'Investissement Sous-jacent de Classe E1).

Les Parts Sociales de Classe G tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, bonis de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct dans les six cent soixante-treize (673) Parts Sociales Privilégiées de Série D acquis par la Société le 3 juin 2011 dans le capital social de Wooga GmbH, une société constituée et existante selon les lois allemandes, ayant son siège social à Saarbrücker Strasse 38, 10405 Berlin, et enregistrée au Registre de Commerce du Tribunal Local de Berlin-Charlottenburg sous le numéro HRB 117846 B (l'Investissement Sous-jacent de Classe G).

Les Parts Sociales de Classe H tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, bonis de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct dans les six cent quatre-vingt-dix-sept mille quarante (697.040) Parts Sociales Préférentielles de Série D acquis par la Société le 13 janvier 2012 dans le capital social de Six Rooms Holdings, une société organisée et existante selon les lois des Îles Caïmans, ayant son siège social à Corporate Filing Services Limited, 4th Floor, Harbour Center, P.O. Box 613, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, British West Indies (Six Rooms Holdings) (l'Investissement Sous-jacent de Classe H).

Les Parts Sociales de Classe H1 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, bonis de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct dans les soixante mille six cent treize (60.613) Parts Sociales Préférentielles de Série B acquis par la Société le 29 mai 2012 dans le capital social de Six Rooms Holdings (l'Investissement Sous-jacent de Classe H1).

Les Parts Sociales de Classe H2 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, bonis de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct dans les deux cent quarante-deux mille quatre cent cinquante-et-une (242.451) Parts Sociales Préférentielles de Série C acquis par la Société le 29 mai 2012 dans le capital social de Six Rooms Holdings (l'Investissement Sous-jacent de Classe H2).

Les Parts Sociales de Classe I tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, bonis de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct dans les un million quatre-vingt-deux mille quatre-vingt-deux (1.082.082) Parts Sociales Préférentielles de Série A acquis par la Société le 23 février 2012 dans le capital social de Kascend Holding Inc., une société organisée et existante selon les lois des Îles Caïmans, ayant son siège social à P.O. Box 613, 4th Floor, Harbour Center, George Town, Grand Cayman KY1-1107, Cayman Islands (Kascend Holding) (l'Investissement Sous-jacent de Classe I).

Les Parts Sociales de Classe I1 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, bonis de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct dans les trois-cent soixante mille six cent quatre-vingt-quatorze (360.694) Parts Sociales Préférentielles de Série A acquis par la Société le 30 août 2013 dans le capital social de Kascend Holding (l'Investissement Sous-jacent de Classe I1).“

Sixième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Assemblée décide de modifier l'article 16.2. des Statuts, qui aura désormais le libellé suivant:

“ **16.2.** Après l'affectation de tous bénéfices au compte de réserve statutaire et sous réserve de toutes dispositions obligatoires légales, tous les autres bénéfices seront distribués et payés comme suit:

(a) Les détenteurs des parts sociales de chaque classe, au prorata du capital investi par chacun d'entre eux pour leurs parts sociales (valeur nominale et, selon le cas, prime d'émission), auront droit à un dividende égal à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans les actifs acquis avec les produits de la souscription aux parts sociales de cette classe, moins (ii) tous frais directement liés à cet investissement, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

(b) En tout état de cause:

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe A au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe A pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans l'Investissement Sous-jacent de Classe A (le Revenu Net d'Investissement de Classe A), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe A, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe A1 au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe A1 pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct l'Investissement Sous-jacent de Classe A1 (le Revenu Net d'Investissement de Classe A1), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe A1, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe A2 au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe A2 pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct l'Investissement Sous-jacent de Classe A2 (le Revenu Net d'Investissement de Classe A2), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe A2, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe A3 au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe A3 pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans l'Investissement Sous-jacent de Classe A3 (le Revenu Net d'Investissement de Classe A3), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe A3, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- le détenteur de la Part Sociale de Classe A4 au moment de cette distribution aura droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans l'Investissement Sous-jacent de Classe A4 (le Revenu Net d'Investissement de Classe A4), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe A4, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- le détenteur de la Part Sociale de Classe A5 au moment de cette distribution aura droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans l'Investissement Sous-jacent de Classe A5 (le Revenu Net d'Investissement de Classe A5), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe A5, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe B au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe B pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct l'Investissement Sous-jacent de Classe B (le Revenu Net d'Investissement de Classe B), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe B, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe B1 au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe B1 pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values,

boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct l'Investissement Sous-jacent de Classe I1 (le Revenu Net d'Investissement de Classe I1), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe I1, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

(c) L'assemblée générale des associés a le pouvoir discrétionnaire de disposer du surplus (le cas échéant) des bénéfices qui ne sont pas dérivés par la Société d'un investissement spécifique dont la performance et le rendement sont tracés par une classe de parts sociales spécifique. Elle peut en particulier affecter ce bénéfice au paiement d'un dividende, le transférer à la réserve ou le reporter. En cas de déclaration de paiement par l'assemblée générale des associés de la totalité ou d'une partie du surplus des bénéfices sous forme de dividendes, ces dividendes seront versés aux détenteurs des Parts Sociales Ordinaires sur une base proportionnelle au nombre de Parts Sociales Ordinaires qu'ils détiennent."

Septième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des associés de la Société, afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus et donne pouvoir et autorité à tout gérant de la Société, à tout avocat ou employé de Stibbe Avocats à Luxembourg et à tout associé ou employé de Capita Fiduciary Group, agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

Plus aucun point ne figurant à l'ordre du jour, l'Assemblée est levée.

Estimation des frais

Les dépenses, frais, honoraires et charges de quelque nature que ce soit, qui incomberont à la société en raison du présent acte sont estimés à environ deux mille cinq cents Euros (EUR 2.500.-).

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la requête de la partie comparante ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête de la même partie comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Et après lecture du présent acte faite au mandataire de la partie comparante, le mandataire a signé, ensemble avec le notaire, le présent acte original.

Signé: T. SONMEZ et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 10 mars 2014. Relation: LAC/2014/11167. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 17 avril 2014.

Référence de publication: 2014055994/817.

(140064314) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2014.

Solergo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 150.722.

In the year two thousand and fourteen, on the thirty-first day of March,

Before us, Maître Marc Loesch, notary residing in Mondorf-Les-Bains, Grand-Duchy of Luxembourg,

was held

the extraordinary general meeting of shareholders of SOLERGO S.A., a société anonyme, incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under section B number 150.722 (the "Company"), incorporated pursuant to a notarial deed on 24 December 2009 and published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 19 February 2010 number 370. The articles of association have not been amended since.

The meeting was opened at 12.10 p.m. with Maître Juliette Feitler in the chair, professionally residing in Luxembourg, who appointed as secretary Mrs Betty Kizimalé-Grant, professionally residing in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mrs Fouzia Benyahia, professionally residing in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the undersigned notary to record that:

I The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list which, signed by the shareholders presents, the board of the meeting, the proxies of the represented shareholders and the undersigned notary will remain annexed and be registered with the present deed.

The proxies of the represented shareholders after having been initialled "ne varietur" by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

II It appears from the attendance list mentioned hereabove, that all the shares representing the entire share capital of the Company are duly represented at the present meeting. The shareholders present or represented declare that they have had due notice and knowledge of the agenda prior to this meeting, so that no convening notices were necessary.

III The present meeting, at which all the shares representing the entire share capital of the Company are duly represented, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda.

IV The agenda of the present meeting is the following:

Agenda

1 Increase of the Company's share capital from its current amount of thirty-one thousand Euro (EUR 31,000) to one million thirty-one thousand Euro (EUR 1,031,000), through the issue of one million (1,000,000) new shares with a nominal value of one Euro (EUR 1) each.

2 Creation of ten (10) classes of shares: class A shares, class B shares, class C shares, class D shares, class E shares, class F shares, class G shares, class H shares, class I shares, class J shares and conversion of the then existing one million thirty-one thousand (1,031,000) shares into one hundred three thousand one hundred one (103,101) class A shares, one hundred three thousand one hundred (103,100) class B shares, one hundred three thousand one hundred (103,100) class C shares, one hundred three thousand one hundred (103,100) class D shares, one hundred three thousand one hundred (103,100) class E shares, one hundred three thousand one hundred (103,100) class F shares, one hundred three thousand one hundred (103,100) class G shares, one hundred three thousand one hundred (103,100) class H shares, one hundred three thousand one hundred (103,100) class I shares and one hundred three thousand ninety-nine (103,099) class J shares.

3 Subsequent amendment of article 5.1.1 of the articles of association.

4 Completing article 5.1 of the articles of association of the Company to provide (i) for the possibility to reduce the share capital through the redemption of an entire class of shares, (ii) an order in which the classes of shares shall be redeemed and cancelled and (iii) a mechanism to determine the value of each cancelled share.

5 Subsequent amendment of article 5.2.1 of the articles of association.

6 Insertion of a new article 25.5 to provide for an order of priority for the allocation of distributable profits to the different classes of shares.

7 Subsequent insertion of a new article 25.6 in the articles of association of the Company.

8 Subsequent amendment of article 26.2 of the articles of association.

9 Miscellaneous.

Having duly considered each item on the agenda, the general meeting of shareholders unanimously takes, and requires the undersigned notary to enact, the following resolutions:

First resolution

The general meeting of shareholders decides to increase the Company's share capital by an amount of one million Euro (EUR 1,000,000) so as to raise it from its current amount of thirty-one thousand Euro (EUR 31,000) to one million thirty-one thousand Euro (EUR 1,031,000), through the issue of one million (1,000,000) new shares, each having a nominal value of one Euro (EUR 1).

Subscription and payment

The one million (1,000,000) new shares have been subscribed and entirely paid-up as follows:

(i) Climate Change Capital Private Equity LP, a limited partnership existing under the laws of England, having its registered address at 3 More London Riverside, London SE1 2AQ, England and registered with the Companies House under number LP012295,

here represented by Maître Juliette Feitler, prenamed,

by virtue of a proxy under private seal given on 21 March 2014, which will remain attached hereto,

subscribed to nine hundred ninety thousand ninety-nine (990,099) new ordinary shares and fully paid them up through a contribution in cash of an amount of nine hundred ninety thousand ninety-nine Euro (EUR 990,099); and

(ii) Climate Change Capital Private Equity Co-Investment L.P., a limited partnership existing under the laws of England, having its registered address at 3 More London Riverside, London SE1 2AQ, England and registered with the Companies House under number LP012307,

here represented by Maître Juliette Feitler, prenamed,

by virtue of a proxy under private seal given on 21 March 2014, which will remain attached hereto,

subscribed to nine thousand nine hundred and one (9,901) new ordinary shares and fully paid them up through a contribution in cash of an amount of nine thousand nine hundred and one Euro (EUR 9,901).

The total contribution in the amount of one million Euro (EUR 1,000,000) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary, and entirely allocated to the share capital of the Company.

Second resolution

The general meeting decides to create ten (10) classes of shares as follows:

- Class A shares;
- Class B shares;
- Class C shares;
- Class D shares;
- Class E shares;
- Class F shares;
- Class G shares;
- Class H shares;
- Class I shares; and
- Class J shares.

The general meeting of the Company decides to convert:

(i) the one million twenty thousand seven hundred ninety-one (1,020,791) shares held by Climate Change Capital Private Equity LP into:

- one hundred two thousand eighty (102,080) Class A shares;
- one hundred two thousand seventy-nine (102,079) Class B shares;
- one hundred two thousand seventy-nine (102,079) Class C shares;
- one hundred two thousand seventy-nine (102,079) Class D shares;
- one hundred two thousand seventy-nine (102,079) Class E shares;
- one hundred two thousand seventy-nine (102,079) Class F shares;
- one hundred two thousand seventy-nine (102,079) Class G shares;
- one hundred two thousand seventy-nine (102,079) Class H shares;
- one hundred two thousand seventy-nine (102,079) Class I shares;
- one hundred two thousand seventy-nine (102,079) Class J shares;

and

(ii) the ten thousand two hundred nine (10,209) shares held by Climate Change Capital Private Equity Co-Investment L.P. into:

- one thousand twenty-one (1,021) Class A shares;
- one thousand twenty-one (1,021) Class B shares;
- one thousand twenty-one (1,021) Class C shares;
- one thousand twenty-one (1,021) Class D shares;
- one thousand twenty-one (1,021) Class E shares;
- one thousand twenty-one (1,021) Class F shares;
- one thousand twenty-one (1,021) Class G shares;
- one thousand twenty-one (1,021) Class H shares;
- one thousand twenty-one (1,021) Class I shares; and
- one thousand twenty-one (1,020) Class J shares.

Third resolution

As a consequence of the above resolutions, the general meeting of shareholders decides to amend Article 5.1.1 of the articles of association of the Company which shall henceforth read as follows:

“ **5.1.1.** The Company’s issued share capital is set at one million thirty-one thousand Euro (EUR 1,031,000), divided into:

- one hundred three thousand one hundred one (103,101) class A shares;
- one hundred three thousand one hundred (103,100) class B shares;
- one hundred three thousand one hundred (103,100) class C shares;
- one hundred three thousand one hundred (103,100) class D shares;
- one hundred three thousand one hundred (103,100) class E shares;
- one hundred three thousand one hundred (103,100) class F shares;
- one hundred three thousand one hundred (103,100) class G shares;
- one hundred three thousand one hundred (103,100) class H shares;
- one hundred three thousand one hundred (103,100) class I shares; and

- one hundred three thousand ninety-nine (103,099) class J shares,
(the classes of shares from A to J, as described above, are together referred to as a “Share” or the “Shares”)
each share with a nominal value of one Euro (EUR 1), entirely paid in, and with such rights and obligations as set out in these articles of association.”

Fourth resolution

The general meeting resolves to complete Article 5.1 of the articles of association of the Company to provide (i) for the possibility to reduce the share capital through the redemption of an entire class of shares, (ii) an order in which the classes of shares shall be redeemed and cancelled and (iii) a mechanism to determine the value of each cancelled share.

The general meeting therefore resolves to complete Article 5.1 of the articles of association of the Company as follows:

“5.1.5 The class A shares, the class B shares, the class C shares, the class D shares, the class E shares, the class F shares, the class G shares, the class H shares, the class I shares and the class J shares shall not be convertible into other classes of Shares.

5.1.6 The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of Shares including by the cancellation of one or more entire classes of Shares through the repurchase and cancellation of all the Shares in issue in such classes. In the case of repurchases and cancellations of classes of Shares such cancellations and repurchases of Shares shall be made in the reverse alphabetical order (starting with the class J shares).

5.1.7 In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a class of Shares (in the order provided for in article 5.1.6), such class of Shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class to the Available Amount (as defined below) and the holders of Shares of the repurchased and cancelled class of Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share (as defined below) for each Share of the relevant class held by them and cancelled.

5.1.8 The Cancellation Value Per Share shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount (as defined below) by the number of Shares in issue in the class of Shares to be repurchased and cancelled.

5.1.9 The Total Cancellation Amount shall be an amount determined by the board of directors on the basis of the relevant interim accounts of the Company as of a date not earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant class of Shares. The Total Cancellation Amount for each class A shares, class B shares, class C shares, class D shares, class E shares, class F shares, class G shares, class H shares, class I shares, and class J shares shall be the Available Amount (increased by the nominal value per share to be cancelled) of the relevant class at the time of the cancellation of the relevant class unless otherwise resolved by the board of directors provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount (increased by the nominal value per share to be cancelled). The board of directors can choose to include or exclude in its determination of the Total Cancellation Amount, the freely distributable share premium either in part or in totality.

5.1.10 The Available Amount shall be the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) to the extent the shareholders of the relevant class of Shares would have been entitled to dividend distributions according to article 25 of these articles of association, increased by (i) any freely distributable reserves and (ii) as the case may be by the amount of the share premium (up to the amount of L (as defined below)) and legal reserve reduction relating to the class of Shares to be cancelled but reduced by (i) any losses (including carried forward losses), (ii) any sums to be placed into undistributable reserve(s) pursuant to the requirements of law or of these articles of association, each time as set out in the relevant interim accounts and (iii) any accrued and unpaid dividends to the extent those have not already reduced the NP (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that: $AA = (NP + P + CR) - (L + LR + LD)$. Whereby: AA= Available Amount; NP= net profits (including carried forward profits); P= any freely distributable reserves; CR = the amount of the share premium reduction and legal reserve reduction relating to the class of Shares to be cancelled; L= losses (including carried forward losses); LR = any sums to be placed into undistributable reserve(s) pursuant to the requirements of law or of these articles of association; LD = any accrued and unpaid dividends to the extent those have not already reduced the NP.

5.1.11 Upon the repurchase and cancellation of the Shares of the relevant class, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company.”.

Fifth resolution

As a consequence of the above resolutions, the general meeting of shareholders decides to amend Article 5.2.1 of the articles of association of the Company which shall henceforth read as follows:

“ **5.2.1.** The Company’s authorised share capital, including the issued share capital, is fixed at twenty-five million euro (EUR 25,000,000) divided into twenty-five million (25,000,000) shares, allocated as follows:

- two million five hundred thousand (2,500,000) class A shares;
- two million five hundred thousand (2,500,000) class B shares;
- two million five hundred thousand (2,500,000) class C shares;
- two million five hundred thousand (2,500,000) class D shares;
- two million five hundred thousand (2,500,000) class E shares;

- two million five hundred thousand (2,500,000) class F shares;
 - two million five hundred thousand (2,500,000) class G shares;
 - two million five hundred thousand (2,500,000) class H shares;
 - two million five hundred thousand (2,500,000) class I shares; and
 - two million five hundred thousand (2,500,000) class J shares,
- each share with a nominal value of one Euro (EUR 1) and with such rights and obligations as set out in these articles of association.”.

Sixth resolution

The general meeting resolves to insert a new Article 25.5 to the articles of association of the Company to provide for an order of priority of the allocation of distributable profits to the different classes of shares and which shall henceforth read as follows:

“ **25.5.** In the event of a distribution of dividends, the amount of the dividend allocated to each class of Shares shall be as follows:

- class J shares entitles their holders, pro rata, to the payment of a preferential dividend representing zero point ten per cent (0.10%) per year of the nominal value of the class J shares issued by the Company;
- class I shares entitles their holders, pro rata, to the payment of a preferential dividend representing zero point fifteen per cent (0.15%) per year of the nominal value of the class I shares issued by the Company;
- class H shares entitles their holders, pro rata, to the payment of a preferential dividend representing zero point twenty per cent (0.20%) per year of the nominal value of the class H shares issued by the Company;
- class G shares entitles their holders, pro rata, to the payment of a preferential dividend representing zero point twenty-five per cent (0.25%) per year of the nominal value of the class G shares issued by the Company;
- class F shares entitles their holders, pro rata, to the payment of a preferential dividend representing zero point thirty per cent (0.30%) per year of the nominal value of the class F shares issued by the Company;
- class E shares entitles their holders, pro rata, to the payment of a preferential dividend representing zero point thirty-five per cent (0.35%) per year of the nominal value of the class E shares issued by the Company;
- class D shares entitles their holders, pro rata, to the payment of a preferential dividend representing zero point forty per cent (0.40%) per year of the nominal value of the class D shares issued by the Company;
- class C shares entitles their holders, pro rata, to the payment of a preferential dividend representing zero point forty-five per cent (0.45%) per year of the nominal value of the class C shares issued by the Company;
- class B shares entitles their holders, pro rata, to the payment of a preferential dividend representing zero point fifty per cent (0.50%) per year of the nominal value of the class B shares issued by the Company; and
- class A shares entitles their holders, pro rata, to the payment of a preferential dividend representing zero point fifty-five per cent (0.55%) per year of the nominal value of the class A shares issued by the Company.”.

Seventh resolution

The general meeting decides to insert a new Article 25.6 to the articles of association of the Company which shall henceforth read as follows:

“ **25.6.** In the event of a distribution of dividend pursuant to article 25.5 above, any other income distributable to the holders of Shares in excess of the aggregate amount of the preferential dividend linked to such Shares, if any, shall be allocated to the holders of class J Shares, or:

- in the event there are no more class J shares in the Company, the holders of class I shares shall be entitled to all the other income distributable to the holders of Shares, if any, after the payment of the preferential dividend to the holders of class I to class A shares in accordance with article 25.5 above;
- in the event there are no more class I shares in the Company, the holders of class H shares shall be entitled to all the other income distributable to the holders of Shares, if any, after the payment of the preferential dividend to the holders of class H to class A shares in accordance with article 25.5 above;
- in the event there are no more class H shares in the Company, the holders of class G shares shall be entitled to all the other income distributable to the holders of Shares, if any, after the payment of the preferential dividend to the holders of class G to class A shares in accordance with article 25.5 above;
- in the event there are no more class G shares in the Company, the holders of class F shares shall be entitled to all the other income distributable to the holders of Shares, if any, after the payment of the preferential dividend to the holders of class F to class A shares in accordance with article 25.5 above;
- in the event there are no more class F shares in the Company, the holders of class E shares shall be entitled to all the other income distributable to the holders of Shares, if any, after the payment of the preferential dividend to the holders of class E to class A shares in accordance with article 25.5 above;

- in the event there are no more class E shares in the Company, the holders of class D shares shall be entitled to all the other income distributable to the holders of Shares, if any, after the payment of the preferential dividend to the holders of class D to class A shares in accordance with article 25.5 above;
- in the event there are no more class D shares in the Company, the holders of class C shares shall be entitled to all the other income distributable to the holders of Shares, if any, after the payment of the preferential dividend to the holders of class C to class A shares in accordance with article 25.5 above;
- in the event there are no more class C shares in the Company, the holders of class B shares shall be entitled to all the other income distributable to the holders of Shares, if any, after the payment of the preferential dividend to the holders of class B to class A shares in accordance with article 25.5 above; and
- in the event there are no more class B shares in the Company, the holders of class A shares shall be entitled to all the other income distributable to the holders of Shares, if any, after the payment of the preferential dividend to the holders of class A shares in accordance with article 25.5 above.”.

Eight resolution

The general meeting of shareholders decides to amend Article 26.2 of the articles of association of the Company which shall henceforth read as follows:

“ **26.2.** The share premium, if any, may be freely distributed to the shareholder(s) by a resolution of the shareholder(s) or of the director(s), subject to (i) any legal provisions regarding the inalienability of the share capital and of the legal reserve and (ii) these articles of association.”.

There being no further business, the meeting is terminated at 12.30 p.m..

Costs and Expenses

The costs, expenses, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of this deed are estimated at two thousand eight hundred Euro (EUR 2,800).

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day specified at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing parties, this deed is worded in English followed by a French translation. On the request of the same appearing parties and in case of discrepancy between the English and the French texts, the English version shall prevail.

The document having been read to the proxyholders of the appearing parties, known to the notary by name, first name and residence, the said proxyholders of the appearing parties signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède.

L'an deux mille quatorze, le trente et unième jour du mois de mars,

Par devant Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-Les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est déroulée une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de SOLERGO S.A., une société anonyme, constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 150.722 (la "Société"), constituée suivant acte notarié en date du 24 décembre 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 19 février 2010 sous le numéro 370. Les statuts n'ont pas été modifiés depuis.

L'assemblée générale extraordinaire est déclarée ouverte à 12.10 heures sous la présidence de Juliette Feitler, résidant professionnellement à Luxembourg,

qui a désigné comme secrétaire Betty Kizimalé-Grant, résidant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée générale a choisi comme scrutateur Fouzia Benyahia, résidant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée générale extraordinaire ainsi constitué, le président a exposé et prié le notaire soussigné d'acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents, le bureau de l'assemblée, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées "ne varietur" par les comparants, resteront également annexées au présent acte.

II. Toutes les actions représentant l'entière du capital social étant représentées à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III. La présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social de la Société est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

IV. L'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire est le suivant:

Ordre du jour

1. Augmentation du capital social de la Société de son montant actuel de trente-et-un mille Euro (EUR 31,000) jusqu'à un million trente-et-un mille Euros (EUR 1,031,000), par l'émission d'un million (1,000,000) d'actions nouvelles, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune.

2. Création de dix (10) catégories d'actions: actions de catégorie A, actions de catégorie B, actions de catégorie C, actions de catégorie D, actions de catégorie E, actions de catégorie F, actions de catégorie G, actions de catégorie H, actions de catégorie I et actions de catégorie J et conversion des un million trente-et-un mille (1.031.000) actions en cent trois mille cent (103.100) actions de catégorie A, cent trois mille cent (103.100) actions de catégorie B, cent trois mille cent (103.100) actions de catégorie C, cent trois mille cent (103.100) actions de catégorie D, cent trois mille cent (103.100) actions de catégorie E, cent trois mille cent (103.100) actions de catégorie F, cent trois mille cent (103.100) actions de catégorie G, cent trois mille cent (103.100) actions de catégorie H, cent trois mille cent (103.100) actions de catégorie I et cent trois mille quatre-vingt-dix-neuf (103.099) actions de catégorie J.

3. Modification subséquente de l'Article 5.1.1 des statuts de la Société.

4. Modification de l'Article 5.1 des statuts de la Société afin de le compléter en prévoyant: (i) la possibilité de réduire le montant du capital social par le rachat de toute une catégorie d'actions, (ii) de fixer l'ordre dans lequel les catégories d'actions seront rachetées et annulées et (iii) un mécanisme permettant de déterminer la valeur de chaque action annulée.

5. Modification subséquente de l'Article 5.2.1 des statuts de la Société.

6. Insertion d'un nouvel Article 25.5 dans les statuts de la Société afin de déterminer l'ordre de priorité en cas de distribution des bénéfices entre les différentes catégories d'actions.

7. Insertion subséquente d'un nouvel Article 25.6 dans les statuts de la Société.

8. Modification subséquente de l'Article 26.2 des statuts de la Société.

9. Divers.

Après avoir dûment examiné chaque point figurant à l'ordre du jour, l'assemblée générale des actionnaires adopte à l'unanimité, et requiert le notaire instrumentant d'acter, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant d'un million d'Euros (EUR 1.000.000) afin de le porter de son montant actuel de trente et un mille Euros (EUR 31.000) au montant d'un million trente et un mille Euros (EUR 1,031.000), par l'émission d'un million (1.000.000) d'actions nouvelles, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune.

Souscription et paiement

Les un million (1.000.000) d'actions nouvelles ont été souscrites et intégralement libérées comme suit:

(i) Climate Change Capital Private Equity LP, une limited partnership existante selon les lois d'Angleterre, ayant son siège social au 3 More London Riverside, London SE1 2AQ, Angleterre et immatriculée auprès du Companies House sous le numéro LP012295,

ici représentée par Maître Juliette Feitler, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 21 mars 2014 et qui restera annexée aux présentes,

a souscrit à neuf cent quatre-vingt-dix mille quatre-vingt-dix-neuf (990.099) actions ordinaires nouvelles et les a intégralement libérées par un apport en numéraire d'un montant de neuf cent quatre-vingt-dix mille quatre-vingt-dix-neuf Euros (EUR 990.099); et

(ii) Climate Change Capital Private Equity Co-Investment L.P., une limited partnership existante selon les lois d'Angleterre, ayant son siège social au 3 More London Riverside, London SE1 2AQ, Angleterre et immatriculée auprès du Companies House sous le numéro LP012307,

ici représentée par Maître Juliette Feitler, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 21 mars 2014 et qui restera annexée aux présentes,

a souscrit à neuf mille neuf cent une (9.901) actions ordinaires nouvelles et les a intégralement libérées par un apport en numéraire d'un montant de neuf mille neuf cent un Euros (EUR 9.901).

L'apport global d'un montant d'un million d'Euros (EUR 1.000.000) est désormais à la disposition de la Société ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné, et est entièrement affecté au capital social de la Société.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de créer dix (10) catégories d'actions comme suit:

- actions de catégorie A;
- actions de catégorie B;
- actions de catégorie C;
- actions de catégorie D;

- actions de catégorie E;
- actions de catégorie F;
- actions de catégorie G;
- actions de catégorie H;
- actions de catégorie I; et
- actions de catégorie J.

L'assemblée générale décide de convertir:

(i) les un million vingt mille sept cent quatre-vingt-onze (1.020.791) actions détenues par Climate Change Capital Private Equity Co-Investment LP en:

- cent deux mille quatre-vingt (102.080) actions de catégorie A;
- cent deux mille soixante-dix-neuf (102.079) actions de catégorie B;
- cent deux mille soixante-dix-neuf (102.079) actions de catégorie C;
- cent deux mille soixante-dix-neuf (102.079) actions de catégorie D;
- cent deux mille soixante-dix-neuf (102.079) actions de catégorie E;
- cent deux mille soixante-dix-neuf (102.079) actions de catégorie F;
- cent deux mille soixante-dix-neuf (102.079) actions de catégorie G;
- cent deux mille soixante-dix-neuf (102.079) actions de catégorie H;
- cent deux mille soixante-dix-neuf (102.079) actions de catégorie I; et
- cent deux mille soixante-dix-neuf (102.079) actions de catégorie J.

(ii) les dix mille deux cent neuf (10.209) actions détenues par Climate Change Capital Private Equity LP en:

- mille vingt et un (1.021) actions de catégorie A;
- mille vingt et un (1.021) actions de catégorie B;
- mille vingt et un (1.021) actions de catégorie C;
- mille vingt et un (1.021) actions de catégorie D;
- mille vingt et un (1.021) actions de catégorie E;
- mille vingt et un (1.021) actions de catégorie F;
- mille vingt et un (1.021) actions de catégorie G;
- mille vingt et un (1.021) actions de catégorie H;
- mille vingt et un (1.021) actions de catégorie I; et
- mille vingt (1.020) actions de catégorie J.

Troisième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'assemblée générale décide de modifier l'Article 5.1.1 des statuts de la Société afin qu'il ait désormais la teneur suivante:

« **5.1.1.** Le capital social de la Société est fixé à un million trente et un mille euro (EUR 1.031.000) représenté par:

- cent trois mille cent un (103.101) actions de catégorie A;
- cent trois mille cent (103.100) actions de catégorie B;
- cent trois mille cent (103.100) actions de catégorie C;
- cent trois mille cent (103.100) actions de catégorie D;
- cent trois mille cent (103.100) actions de catégorie E;
- cent trois mille cent (103.100) actions de catégorie F;
- cent trois mille cent (103.100) actions de catégorie G;
- cent trois mille cent (103.100) actions de catégorie H;
- cent trois mille cent (103.100) actions de catégorie I;
- cent trois mille quatre-vingt-dix-neuf (103.099) actions de catégorie J,

(les actions de catégories A à J, comme décrites ci-dessus, sont ci-après dénommées comme «Action» ou les «Actions») chacune d'une valeur nominale d'un d'Euro (EUR 1), intégralement libérées et auxquelles sont attachés les droits et obligations prévus par les présents statuts.»

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de compléter l'Article 5.1 des statuts de la Société afin de prévoir (i) la possibilité de réduire le montant du capital social par le rachat de toute une catégorie d'actions, (ii) l'ordre dans lequel les catégories d'actions seront rachetées et annulées et (iii) un mécanisme permettant de déterminer la valeur de chaque action annulée.

L'assemblée générale décide par conséquent de compléter l'Article 5.1 des statuts de la Société comme suit:

«5.1.5 Les Parts Sociales de classe A, les Parts Sociales de classe B, les Parts Sociales de classe C, les Parts Sociales de classe D, les Parts Sociales de classe E, les Parts Sociales de classe F, les Parts Sociales de classe G, les Parts Sociales de classe H, les Parts Sociales de classe I, et les Parts Sociales de classe J ne pourront être converties en d'autres classes de Parts Sociales.

5.1.6 Le capital social de la Société pourra être réduit par annulation de Parts Sociales y compris par l'annulation d'une ou plusieurs classes entières de Parts Sociales en rachetant et annulant toutes les Parts Sociales émises dans la(es) série (s) concernée(s). Dans les cas de rachat et d'annulation de classes de Parts Sociales, de tels annulations et rachats de Parts Sociales devront être réalisés dans l'ordre alphabétique inversé (en commençant par les Parts Sociales de classe J).

5.1.7 Dans le cas où le capital social serait réduit par le rachat et l'annulation d'une classe de Parts Sociales (dans l'ordre prévu par l'article 5.1.6), cette classe de Parts Sociales de donnera droit aux détenteurs de ces Parts Sociales, au prorata de leur participation dans cette classe, au Montant Disponible (tel que défini ci-dessous) et les détenteurs de Parts Sociales des classes rachetées et annulées recevront de la Société un montant égal au Montant de la Valeur d'Annulation par Part Sociale (telle que défini ci-dessous) pour chaque Part Sociale de la classe concernée, détenue et annulée.

5.1.8 La Valeur d'Annulation par Part Sociale sera calculée en divisant le Montant Total de l'Annulation (tel que défini ci-dessous) par le nombre de Parts Sociales émises dans les classes de Parts Sociales devant être rachetées et annulées.

5.1.9 Le Montant Total de l'Annulation sera un montant déterminé par le conseil de gérance sur la base des comptes intérimaires de la Société arrêtés à une date qui ne saurait être antérieure à huit (8) jours avant la date de rachat et d'annulation des classes de Parts Sociales concernées. Le Montant Total de l'Annulation pour chacune des parts sociales de classe A, des parts sociales de classe B, des parts sociales classe C, des parts sociales de classe D, des parts sociales de classe E, des parts sociales de classe F, des parts sociales de classe G, des parts sociales de classe H, des parts sociales de classe I, et des parts sociales de classe J correspondra au Montant Disponible (augmenté de la valeur nominale de chaque action annulée) des classes correspondantes au moment de l'annulation desdites classes à moins d'une décision contraire du conseil de gérance pour autant que le Montant Total de l'Annulation ne soit jamais plus élevé que le Montant Disponible (augmenté de la valeur nominale de chaque action annulée). Le conseil de gérance peut décider d'inclure ou d'exclure les primes d'émission librement distribuables en partie ou en totalité lors de la détermination du Montant Total de l'Annulation.

5.1.10 Le Montant Disponible signifie le montant total du bénéfice net de la Société (ce qui inclut le bénéfice reporté) dans la mesure où l'associé détenteur de la classe de Parts Sociales applicable aurait eu le droit de bénéficier de distributions de dividendes, conformément à l'article 25 des présents statuts, augmenté de (i) toute réserve librement distribuable et (ii) le cas échéant, du montant des primes d'émission (jusqu'à un montant égal à P) et de la réduction de la réserve légale en relation avec la classe de Parts Sociales à annuler mais diminué par (i) toute perte (y compris les pertes reportées), (ii) toute somme à placer en réserves non-distribuables conformément aux dispositions de la loi ou des présents statuts, chaque fois qu'indiqué dans les comptes intérimaires applicables et (iii) tous dividendes cumulés et impayés dans la mesure où le BN n'a pas déjà été diminué par ces derniers (afin d'écartier tout doute, sans double comptage) de sorte que: $MD = (BN + B + RC) - (P + RL + DL)$. Où: MD = Montant Disponible; BN = bénéfice net (y compris le bénéfice reporté); B = toute réserve librement distribuable; RC = le montant de la réduction du capital et de la réduction de réserve légale en relation avec la classe de Parts Sociales à annuler; P = toute perte (en ce compris les pertes reportées); RL = toute somme à placer en réserve(s) non-distribuable(s) conformément aux dispositions de la loi ou des présents statuts; DL = dividendes cumulés et impayés dans la mesure où le BN n'a pas déjà été diminué.

5.1.11 Une fois que les Parts Sociales des classes concernées auront été rachetées et annulées, la Valeur d'Annulation par Part Sociale sera exigible et payable par la Société».

Cinquième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'assemblée générale décide de modifier l'Article 5.2.1 des statuts de la Société afin qu'il ait désormais la teneur suivante:

« **5.2.1.** Le capital autorisé, incluant le capital social, est fixé à un montant de vingt-cinq millions euros (EUR 25.000.000) représenté vingt-cinq millions (25.000.000) actions, allouées comme suit:

- deux millions cinq cents mille (2.500.000) actions de catégorie A;
- deux millions cinq cents mille (2.500.000) actions de catégorie B;
- deux millions cinq cents mille (2.500.000) actions de catégorie C;
- deux millions cinq cents mille (2.500.000) actions de catégorie D;
- deux millions cinq cents mille (2.500.000) actions de catégorie E;
- deux millions cinq cents mille (2.500.000) actions de catégorie F;
- deux millions cinq cents mille (2.500.000) actions de catégorie G;
- deux millions cinq cents mille (2.500.000) actions de catégorie H;
- deux millions cinq cents mille (2.500.000) actions de catégorie I; et
- deux millions cinq cents mille (2.500.000) actions de catégorie J

chacune d'une valeur nominale d'un d'Euro (EUR 1), intégralement libérées et auxquelles sont attachés les droits et obligations prévus par les présents statuts.»

Sixième résolution

L'assemblée générale décide d'insérer un nouvel Article 25.5 dans les statuts de la Société afin de déterminer l'ordre de priorité de l'allocation des bénéfices distribuables entre les différentes catégories d'actions afin de lui donner la teneur suivante:

« **25.5.** En cas de distribution de dividende, le montant du dividende alloué à chaque classe de Parts Sociales se fera comme suit:

- les parts sociales de classe J donnent droit, au prorata, au paiement d'un revenu préférentiel représentant zéro point dix pour cent (0,10%) par an de la valeur nominale des Parts Sociales de classe J émises par la Société;
- les parts sociales de classe I donnent droit, au prorata, au paiement d'un revenu préférentiel représentant zéro point quinze pour cent (0,15%) par an de la valeur nominale des Parts Sociales de classe I émises par la Société;
- les parts sociales de classe H donnent droit, au prorata, au paiement d'un revenu préférentiel représentant zéro point vingt pour cent (0,20%) par an de la valeur nominale des Parts Sociales de classe H émises par la Société;
- les parts sociales de classe G donnent droit, au prorata, au paiement d'un revenu préférentiel représentant zéro point vingt-cinq pour cent (0,25%) par an de la valeur nominale des Parts Sociales de classe G émises par la Société;
- les parts sociales de classe F donnent droit, au prorata, au paiement d'un revenu préférentiel représentant zéro point trente pour cent (0,30%) par an de la valeur nominale des Parts Sociales de classe F émises par la Société;
- les parts sociales de classe E donnent droit, au prorata, au paiement d'un revenu préférentiel représentant zéro point trente-cinq pour cent (0,35%) par an de la valeur nominale des Parts Sociales de classe E émises par la Société;
- les parts sociales de classe D donnent droit, au prorata, au paiement d'un revenu préférentiel représentant zéro point quarante pour cent (0,40%) par an de la valeur nominale des Parts Sociales de classe D émises par la Société;
- les parts sociales de classe C donnent droit, au prorata, au paiement d'un revenu préférentiel représentant zéro point quarante-cinq pour cent (0,45%) par an de la valeur nominale des Parts Sociales de classe C émises par la Société;
- les parts sociales de classe B donnent droit, au prorata, au paiement d'un revenu préférentiel représentant zéro point cinquante pour cent (0,50%) par an de la valeur nominale des Parts Sociales de classe B émises par la Société; et
- les parts sociales de classe A donnent droit, au prorata, au paiement d'un revenu préférentiel représentant zéro point cinquante-cinq pour cent (0,55%) par an de la valeur nominale des Parts Sociales de classe A émises par la Société.»

Septième résolution

L'assemblée générale décide d'insérer un nouvel Article 25.6 dans les statuts de la Société et de lui donner la teneur suivante:

« **25.6.** En cas de distribution de dividende conformément à l'article 25.5 ci-dessus, tous les autres revenus distribuables aux détenteurs de Parts Sociales excédant le montant total des revenus préférentiels liés aux Parts Sociales, s'il y en a, seront attribués aux détenteurs de parts sociales de classe J, ou:

- Dans le cas de figure où il n'y aurait plus de parts sociales de classe J dans la Société, les détenteurs de parts sociales de classe I auront droit à tous les autres revenus distribuables aux détenteurs de Parts Sociales, s'il y en a, après le paiement du revenu préférentiel aux détenteurs de parts sociales de classe I à A conformément à l'article 25.5 ci-dessus;
- Dans le cas de figure où il n'y aurait plus de parts sociales de classe I dans la Société, les détenteurs de parts sociales de classe H auront droit à tous les autres revenus distribuables aux détenteurs de Parts Sociales, s'il y en a, après le paiement du revenu préférentiel aux détenteurs de parts sociales classe H à A conformément à l'article 25.5 ci-dessus;
- Dans le cas de figure où il n'y aurait plus de parts sociales de classe H dans la Société, les détenteurs de parts sociales de classe G auront droit à tous les autres revenus distribuables aux détenteurs de Parts Sociales, s'il y en a, après le paiement du revenu préférentiel aux détenteurs de parts sociales classe G à A conformément à l'article 25.5 ci-dessus;
- Dans le cas de figure où il n'y aurait plus de parts sociales de classe G dans la Société, les détenteurs de parts sociales de classe F auront droit à tous les autres revenus distribuables aux détenteurs de Parts Sociales, s'il y en a, après le paiement du revenu préférentiel aux détenteurs de parts sociales classe F à A conformément à l'article 25.5 ci-dessus;
- Dans le cas de figure où il n'y aurait plus de parts sociales de classe F dans la Société, les détenteurs de parts sociales de classe E auront droit à tous les autres revenus distribuables aux détenteurs de Parts Sociales, s'il y en a, après le paiement du revenu préférentiel aux détenteurs de parts sociales classe E à A conformément à l'article 25.5 ci-dessus;
- Dans le cas de figure où il n'y aurait plus de parts sociales de classe E dans la Société, les détenteurs de parts sociales de classe D auront droit à tous les autres revenus distribuables aux détenteurs de Parts Sociales, s'il y en a, après le paiement du revenu préférentiel aux détenteurs de parts sociales classe D à A conformément à l'article 25.5 ci-dessus;
- Dans le cas de figure où il n'y aurait plus de parts sociales de classe D dans la Société, les détenteurs de parts sociales de classe C auront droit à tous les autres revenus distribuables aux détenteurs de Parts Sociales, s'il y en a, après le paiement du revenu préférentiel aux détenteurs de parts sociales classe C à A conformément à l'article 25.5 ci-dessus;

- Dans le cas de figure où il n'y aurait plus de parts sociales de classe C dans la Société, les détenteurs de parts sociales de classe B auront droit à tous les autres revenus distribuables aux détenteurs de Parts Sociales, s'il y en a, après le paiement du revenu préférentiel aux détenteurs de parts sociales classe B à A conformément à l'article 25.5 ci-dessus; et
- Dans le cas de figure où il n'y aurait plus de parts sociales de classe B dans la Société, les détenteurs de parts sociales de classe A auront droit à tous les autres revenus distribuables aux détenteurs de Parts Sociales, s'il y en a, après le paiement du revenu préférentiel aux détenteurs de parts sociales classe A conformément à l'article 25.5 ci-dessus.

Huitième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée générale des actionnaires décide de modifier l'Article 26.2 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

« **26.2.** La prime d'émission, le cas échéant, peut être librement distribué à(aux) l'actionnaire(s) par une résolution de l'(des) actionnaire(s) ou de l'(des) administrateur(s), sous réserve (i) de toutes dispositions légales concernant l'inaliénabilité du capital social et de la réserve légale et (ii) des présents statuts.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12.30 heures.

Frais et dépenses

Les dépenses, frais, rémunérations et charges incombant à la Société suite à cet acte sont estimés à deux mille huit cents Euro (EUR 2.800).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg à la date en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française. A la demande des mêmes parties comparantes, en cas de divergence entre les deux versions, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux mandataires des parties comparantes, connus du notaire par leur nom, prénom usuel, état et demeure, les mandataires ont signés, avec le notaire, le présent acte.

Signé: J. Feitler, B. Kizimalé-Grant, F. Benyahia, M. Loesch.

Enregistré à Remich, le 04 avril 2014. REM/2014/781. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Pour expédition conforme.

Mondorf-les-Bains, le 17 avril 2014.

Référence de publication: 2014055665/542.

(140063626) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2014.

Mauduit Electric S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8218 Mamer, 3, rue des Champs.

R.C.S. Luxembourg B 186.227.

— STATUTS

L'an deux mille quatorze, le deuxième jour du mois d'avril;

Pardevant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

ONT COMPARU:

1. Monsieur Torsten GOLZ, maître-électricien, né à Markranstädt (République Fédérale d'Allemagne), le 8 décembre 1969, demeurant à D-54439 Fisch, Im Asbüsch 23.

2. La société anonyme constituée et existant sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg "BATIOM S.A.", établie et ayant son siège social à L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 84250,

ici dûment représentée par son administrateur unique, occupant également la fonction d'administrateur-délégué Monsieur Sébastien MAUDUIT, employé, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 4 avril 1975, demeurant à L-8323 Olm, 35, avenue Grand-Duc Jean.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer par les présentes et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er} . - Dénomination - Objet - Durée - Siège social

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente, entre les propriétaires actuels des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée dénommée "Mauduit Electric S.à r.l.", (ci-après la "Société"), laquelle sera régie par les présents statuts (les "Statuts") ainsi que par les lois respectives et plus particulièrement par la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Art. 2. La Société a pour objet tous les travaux en électricité, installation, montage et réparation dans le domaine électrique.

Dans le cadre de son activité, la Société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

La Société peut s'intéresser par toutes voies de droit dans toutes affaires, entreprises ou sociétés, ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui serait de nature à favoriser le développement de son entreprise.

La Société peut accomplir toutes opérations généralement quelconques, commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement, à son objet social.

Art. 3. La durée de la Société est illimitée.

Art. 4. Le siège social est établi dans la commune de Mamer (Grand-Duché de Luxembourg). L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision de la gérance.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une simple décision des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

Par simple décision de la gérance, la Société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Titre II. - Capital social - Parts sociales

Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille quatre cents euros (12.400,-EUR), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-quatre euros (124,- EUR) chacune, intégralement libérées.

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 6. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer dans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 7. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la Société.

Titre III. - Administration et gérance

Art. 8. La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 9. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 10. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux Statuts doivent réunir la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 11. Lorsque la Société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les Statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la Société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

Art. 12. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 13. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

Art. 14. Tout associé peut prendre au siège social de la Société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 15. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué à l'/aux associé(s) en proportion avec sa/leur participation dans le capital de la Société.

La gérance est autorisée à décider et à distribuer des dividendes intérimaires, à tout moment, sous les conditions suivantes:

1. la gérance préparera une situation intermédiaire des comptes de la société qui constituera la base pour la distribution des dividendes intérimaires;

2. ces comptes intérimaires devront montrer des fonds disponibles suffisants afin de permettre une distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas excéder les bénéfices réalisés à la clôture de l'exercice fiscal précédent, augmenté du bénéfice reporté et réserves distribuables et diminué des pertes reportées et montants alloués à la réserve légale, en conformité avec la Loi ou les présents Statuts.

Art. 16. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Titre IV. - Dissolution - Liquidation

Art. 17. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Titre V. - Dispositions générales

Art. 18. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les Statuts.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2014.

Souscription et libération

Les Statuts ayant ainsi été arrêtés, les cent (100) parts sociales ont été souscrites comme suit:

1) Monsieur Torsten GOLZ, pré-qualifié, cinquante parts sociales,	50
2) La société anonyme "BATICOM S.A.", pré-désignée, cinquante parts sociales,	50
Total: cent parts sociales,	100

Toutes les parts sociales ont été libérées intégralement en numéraire de sorte que la somme de douze mille quatre cents euros (12.400,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution, est évalué à environ neuf cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt, les associés, représentant l'intégralité du capital social, et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Le siège social est établi à L-8218 Mamer, 3, rue des Champs.

2. Les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- Monsieur Torsten GOLZ, maître-électricien, né à Markranstädt (République Fédérale d'Allemagne), le 8 décembre 1969, demeurant à D-54439 Fisch, Im Asbüsch 23, gérant technique; et

- Monsieur Sébastien MAUDUIT, employé, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 4 avril 1975, demeurant à L-8328 Olm, 35, avenue Grand-Duc Jean, gérant administratif.

3. La Société est valablement engagée en toutes circonstances et sans restrictions par la signature conjointe du gérant technique et de gérant administratif.

Déclaration

Le notaire instrumentant a rendu attentif les comparants au fait qu'avant toute activité commerciale de la Société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par les comparants.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé ensemble avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: T. GOLZ, S. MAUDUIT, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 8 avril 2014. LAC/2014/16632. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée;

Luxembourg, le 16 avril 2014.

Référence de publication: 2014055484/136.

(140063834) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2014.

Kronos S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 223.062,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 47, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 162.177.

In the year two thousand and thirteen, on the thirty-first day of December.

Before Maître Francis Kessler, notary public established in Esch-sur-Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Actera Partners II (G.P.) Limited, a company organized under the laws of Jersey, having its registered office located at 22 Grenville Street, St Helier, JE4-8PX, Jersey and registered with the Jersey Financial Services Commission Company Registry under number 108962, acting in its capacity as the general partner to Actera Partners II L.P., a company organized under the laws of Jersey, having its registered office located at 22 Grenville Street, St Helier, JE4-8PX, Jersey and registered with the Jersey Financial Services Commission Company Registry under number 1431 (the "Sole Shareholder" or the "Contributor),

hereby represented by Mrs. Sofia Afonso Da Chao Conde, private employee, with professional address at 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, by virtue of a proxy given under private seal.

Such proxy having been initialled "ne varietur" by the proxy holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to this deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record as follows:

I.- The appearing party is the sole shareholder of Kronos S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office located at 47, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, having a share capital of USD 20,000 (twenty thousand United States Dollars) and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg) under number B. 162.177, incorporated by a deed enacted by the undersigned notary on 12 July 2011, published in the "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations" number 2295 dated 27 September 2011 (the "Company").

The articles of association of the Company have been last amended by a notarial deed enacted by the undersigned notary on 10 May 2013, published in the "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations" number 1639 dated 9 July 2013.

II.- That the 20,000 (twenty thousand) shares with a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) each, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the Sole Shareholder expressly states having been duly informed beforehand.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Waiving of notice right;
2. Increase of the share capital of the Company by an amount of USD 203,062 (two hundred three thousand sixty-two United States Dollars) so as to raise it from its current amount of USD 20,000 (twenty thousand United States Dollars) to USD 223,062 (two hundred twenty-three thousand sixty-two United States Dollars) by the issuance of 203,062 (two hundred three thousand sixty-two) new shares with a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) each;
3. Subscription and payment by the sole shareholder of the Company of the new shares by way of a contribution in kind;
4. New composition of the shareholding of the Company;
5. Subsequent amendment of the first paragraph of article 8 of the articles of association of the Company in order to reflect the above actions; and
6. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the Sole Shareholder, the following resolutions have been taken:

First resolution:

It is resolved that the Sole Shareholder waives its right to the prior notice of the current meeting; the Sole Shareholder acknowledges being sufficiently informed on the agenda and considers being validly convened and therefore agrees to deliberate and vote upon all the items of the agenda. It is further resolved that all the relevant documentation has been put at the disposal of the Sole Shareholder within a sufficient period of time in order to allow it to examine carefully each document.

Second resolution:

It is resolved to increase the share capital of the Company by an amount of USD 203,062 (two hundred three thousand sixty-two United States Dollars) so as to raise it from its current amount of USD 20,000 (twenty thousand United States Dollars) to USD 223,062 (two hundred twenty-three thousand sixty-two United States Dollars) by the issuance of 203,062 (two hundred three thousand sixty-two) new shares with a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) each (the "New Shares") in favour of the Sole Shareholder to be fully paid up through a contribution in kind consisting of a receivable amounting to USD 203,062 (two hundred and three thousand sixty-two United States Dollars) (the "Receivable") (the "Contribution").

Contributor's Intervention - Subscription - Payment

Thereupon intervenes the Contributor, hereby represented as here above stated. The Contributor declares to subscribe the New Shares in the Company and to pay them up entirely by the Contribution.

Description of the Contribution

The Contribution made by the Contributor in exchange of the issuance of the New Shares is composed of the Receivable.

Third resolution:

It is resolved to accept the subscription and the payment by the Contributor of the New Shares through the Contribution.

Valuation

The valuation of USD 203,062 (two hundred and three thousand sixty-two United States Dollars) has been approved by the managers of the Company pursuant to a statement of contribution value effective as of 31 December 2013, which shall remain attached to this deed to be filed with such deed with the registration authorities.

Evidence of the Contribution's existence

A proof of the Contribution has been given.

Managers' intervention

Thereupon intervene

a) Mr. Simon Barnes, as manager, with professional address at 47, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg; and

b) Mr. Jens Hoellermann, as manager, with professional address at 47, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg; and

c) Mrs. Anne-Cécile Jourden-Vasseur, as manager, with professional address at 47, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg,

all represented here by Mrs. Sofia Afonso Da Chao Conde, by virtue of a proxy contained in the statement of contribution value,

acknowledging having been previously informed of the extent of their responsibility, legally bound as managers of the Company by reason of the Contribution, expressly agree with the description of this Contribution, with its valuation, and confirm the validity of the subscription and payment.

Fourth resolution:

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, the shareholding of the Company is now composed as follows:

Actera Partners II (G.P.) Limited acting in its capacity as the general partner to Actera Partners II L.P.: 223,062 (two hundred twenty-three thousand sixty-two) shares with a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) each.

The notary acts that all the 223,062 (two hundred twenty-three thousand sixty-two) shares mentioned above, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on the resolution to be taken below.

Fifth resolution:

As a consequence of the foregoing statements and resolutions and the Contribution having been fully carried out, it is resolved to amend the first paragraph of article 8 of the Company's articles of association so that it shall now read as follows:

"The capital is set at USD 223,062 (two hundred twenty-three thousand sixty-two United States Dollars) divided into 223,062 (two hundred twenty-three thousand sixty-two) shares of USD 1 (one United States Dollar) each."

No other amendment is to be made to this article.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase, have been estimated at about one thousand five hundred euro (EUR 1,500).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon closed.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Esch-sur-Alzette on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, she signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version shall prevail.

Traduction française du texte qui précède

L'an deux mille treize, le trente-et-unième jour du mois de décembre.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire public établi à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Actera Partners II (G.P.) Limited, une société constituée selon les lois de Jersey, ayant son siège social sis au 22 Greenville Street, St Helier, JE4-8PX, Jersey et enregistrée auprès du "Jersey Financial Services Commission Company Registry" sous le numéro 108962, actant en tant d'associé commandité de Actera Partners II L.P., une société constituée selon les lois de Jersey, ayant son siège social sis au 22 Greenville Street, St Helier, JE4-8PX, Jersey et enregistrée auprès du "Jersey Financial Services Commission Company Registry" sous le numéro 1431 (l' "Associé Unique" ou l' "Apporteur"),

ici représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, emplyé privé, établi professionnellement au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire agissant au nom des parties comparantes et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte pour être soumises avec celui-ci aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée telles que décrit ci-dessus, a requis du notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. La partie comparante est l' associé unique de «Kronos S.à r.l.», une société à responsabilité limitée gouvernée selon le droit luxembourgeois, ayant son siège social sis au 47, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de 20.000 USD (vingt mille Dollars américains) et enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 162.177, constituée selon un acte passé par le notaire soussigné, le 12 juillet 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2295 en date du 27 septembre 2011 (la «Société»).

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois selon un acte notarial passé par le notaire soussigné le 10 mai 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1639 en date du 9 juillet 2013.

II.- Que les 20.000 (vingt mille) parts sociales d'une valeur nominale de 1 USD (un Dollar américain) chacune, représentant la totalité du capital social de la Société, sont représentées de sorte que l'assemblée peut valablement se prononcer sur tous les points de l'ordre du jour desquels les Associés reconnaissent expressément avoir été dûment préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Renonciation au droit de convocation;
2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de 203.062 USD (deux cent trois mille soixante-deux Dollars américain) afin de le porter de son montant actuel de 20.000 USD (vingt mille Dollars américains) à 223.062 USD (deux cent vingt-trois mille soixante-deux Dollars américains) par l'émission de 203.062 (deux cent trois mille soixante-deux) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de 1 USD (un Dollar américain) chacune;
3. Souscription et paiement par l'associé unique des nouvelles parts sociales par voie d'un apport en nature;
4. Nouvelle composition de l'actionariat de la Société;

5. Modification subséquente du premier paragraphe de l'article 8 des statuts de la Société afin de refléter les actions ci-dessus; et

6. Divers.

Suite à l'approbation de ce qui précède par l'Associé Unique, les résolutions suivantes ont été adoptées:

Première résolution:

Il est décidé que l'Associé Unique renonce à son droit de recevoir la convocation préalable afférente à la présente assemblée, reconnaît avoir été suffisamment informé de l'ordre du jour, et considère avoir été valablement convoqué et en conséquence accepte de délibérer et voter sur tous les points figurant à l'ordre du jour. Il est en outre décidé que toute la documentation produite lors de cette assemblée a été mise à la disposition de l'Associé Unique dans un délai suffisant afin de lui permettre un examen attentif de chaque document.

Deuxième résolution:

Il est décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de 203.062 USD (deux cent trois mille soixante-deux Dollars américain) afin de le porter de son montant actuel de 20.000 USD (vingt mille Dollars américains) à 223.062 USD (deux cent vingt-trois mille soixante-deux Dollars américains) par l'émission de 203.062 (deux cent trois mille soixante-deux) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de 1 USD (un Dollar américain) chacune (les "Nouvelles Parts Sociales") en faveur de l' Associé Unique, devant être payée par un apport en nature consistant en une créance d'un montant de 203.062 USD (deux cent trois mille soixante-deux Dollars américains) comme décrit ci-dessous (la "Créance") (l'«Apport»).

Intervention - Souscription - Paiement

Ici intervient ensuite l'Apporteur, représenté comme indiqué ci-dessus. L'Apporteur déclare souscrire aux Nouvelles Parts Sociales de la Société et de les payer entièrement par voie de l'Apport.

Description de l'Apport

L'Apport fait par l'Apporteur en échange de l'émission des Nouvelles Parts Sociales est composé de la Créance.

Troisième résolution:

Il est décidé d'accepter la souscription et le paiement par l'Apporteur des Nouvelles Parts Sociales à travers l'Apport.

Evaluation

L'évaluation de 203.062 USD (deux cent trois mille soixante-deux Dollars américains) a été approuvée par les gérants de la Société conformément à une déclaration sur la valeur de l'Apport avec effet au 31 décembre 2013, laquelle restera annexée à cet acte pour être soumise avec celui-ci aux formalités d'enregistrement.

Preuve de l'Existence des Apports

Une preuve de l'existence de l'Apport a été donnée au notaire soussigné.

Intervention des gérants

Interviennent ensuite:

a) M. Jens Hoellermann, en qualité de gérant, avec adresse professionnelle sis à 47, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

b) M. Simon Barnes, en qualité de gérant, avec adresse professionnelle sis à 47, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; et

c) Mme. Anne-Cécile Jourdren-Vasseur, en qualité de gérant, avec adresse professionnelle sis à 47, avenue J:F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

tous ici représentés par Mme Sofia Afonso Da Chao Conde, en vertu d'une procuration contenue dans la déclaration de valeur de l'apport;

Reconnaissant avoir été préalablement informés de l'étendue de leur responsabilité, légalement responsables en tant que gérants de la Société en raison de l'Apport, déclarent expressément être d'accord avec la description de l'Apport, son évaluation et confirment la validité de la souscription et du paiement.

Quatrième résolution:

En conséquence des déclarations et résolutions ci-dessus, l'actionnariat de la Société est désormais composé comme suit:

Actera Partners II (G.P.) Limited actant en sa qualité d'associé commandité de Actera Partners II L.P: 223.062 (deux cent vingt-trois mille soixante-deux) parts sociales avec une valeur nominale de 1 USD (un Dollar américain) chacune.

Le notaire acte que toutes les 223.062 (deux cent vingt-trois mille soixante-deux) parts sociales susmentionnées, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont représentées de sorte que l'assemblée peut valablement décider sur la résolution prise ci-dessous.

Cinquième résolution:

Suite aux déclarations et résolutions et l'Apport ayant été entièrement libéré, il est décidé de modifier le premier paragraphe de l'article 8 des statuts de la Société, et de lui donner la teneur suivante:

“ **Art. 8.** Le capital social de la Société est fixé à 223.062 USD (deux cent vingt-trois mille soixante-deux Dollars américains) représenté par 223.062 (deux cent vingt-trois mille soixante-deux) parts sociales ayant une valeur nominale de 1 USD (un Dollar américain) chacune.”

Aucune autre modification est apportée à cet article.

Estimation des coûts

Les coûts, frais, taxes et charges, de quelque type que ce soit, devant être supportés par la Société ou devant être payés par elle en rapport avec le présent acte, ont été estimés à environ mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est clôturée.

En foi de quoi nous, le notaire soussigné a rédigé et scellé dans la Ville d'Esch-sur-Alzette le présent acte, à la date figurant au commencement de ce document.

Le document ayant été lu au mandataire de la partie comparante, ce dernier a signé avec nous, le notaire, le présent acte original.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par le présent acte qu'à la requête de la personne comparante mentionnée ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la requête de la même partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 10 janvier 2014. Relation: EAC/2014/649. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2014055420/229.

(140063290) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2014.

**M.V.S.F. S.A., Société Anonyme,
(anc. M.V.S.F. Spf S.A.).**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 51.649.

L'an deux mil quatorze, le onze avril.

Pardevant Nous, Maître Joëlle BADEN, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, momentanément absente, laquelle dernière restera le dépositaire de la présente minute.

S'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme de gestion de patrimoine familial, établie à Luxembourg sous la dénomination de "M.V.S.F. Spf S.A.", R.C.S. Numéro B 51 649 avec siège social à L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey, constituée suivant acte reçu par Maître Reginald Neuman, notaire alors de résidence à Luxembourg, en date du 29 juin 1995 publié Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 488 du 27 septembre 1995. Les statuts de la société ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois par acte de Maître Martine SCHAEFFER tenu en date du 3 novembre 2009, publié Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2373 du 4 décembre 2009.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Gianpiero SADDI, employé privé, avec adresse professionnelle à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Irena COLAMONICO, employée privée, avec la même adresse professionnelle.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Gianpiero SADDI, prénommé.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que douze mille cinq cents (12.500) actions sur douze mille cinq cents (12.500) actions sans valeur nominale représentant cent pour cent (100%) du capital social de trente et un mille euros (31.000,-EUR), sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour ci-après reproduit.

Ladite liste de présence signé «ne varietur», portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec le procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires ci-avant mentionnée, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'assemblée constate que la société n'a pas émis d'emprunt obligataire;

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1) Renonciation aux modalités légales relatives aux convocations de l'assemblée;

2) Changement de la dénomination de la société de "M.V.S.F. Spf S.A." en "M.V.S.F. S.A.", et modification subséquente de l'article 1^{er} et de l'article 21 des statuts de la Société;

3) Transformation d'une société anonyme de gestion de patrimoine familial (Spf) en société anonyme et modification de l'article 4 des statuts de la société de sorte à ce que l'objet social de la société aura désormais la teneur suivante:

«La Société a pour objet, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet, dans la mesure où la Société sera considérée selon les dispositions applicables comme "Société de Participations Financières".

La Société a pour objet l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation de tous actifs financiers au sens large.

La société a aussi pour objet la gestion de son propre patrimoine immobilier par l'achat, la location, la mise en valeur et la vente de toutes propriétés et droits immobiliers, aussi bien au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

La Société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter.

La Société est autorisée à ouvrir des filiales ou succursales tant au Grand-Duché qu'à l'étranger.»;

4) Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et, après s'être reconnue régulièrement constituée, aborde l'ordre du jour et prend, après délibération, à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'intégralité du capital social étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, les actionnaires se considérant eux-mêmes comme dûment convoqués et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Deuxième résolution

L'assemblée Générale décide de changer la dénomination de la société de «M.V.S.F. Spf S.A.» en «M.V.S.F. S.A.» et décide de modifier l'article 1^{er} et l'article 21 des statuts de la Société qui auront désormais la teneur suivante:

« **Art. 1^{er}** . Il est formé une société anonyme sous la dénomination de «M.V.S.F. S.A.»»

« **Art. 21**. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que leurs modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.»

Troisième résolution

L'assemblée Générale décide de procéder à la transformation de la société de son statut actuel de société anonyme de gestion de patrimoine familial en société anonyme de sorte que l'article 4 des statuts de la société relatif à l'objet social de la société aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 4**. La Société a pour objet, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet, dans la mesure où la Société sera considérée selon les dispositions applicables comme "Société de Participations Financières".

La Société a pour objet l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation de tous actifs financiers au sens large.

La société a aussi pour objet la gestion de son propre patrimoine immobilier par l'achat, la location, la mise en valeur et la vente de toutes propriétés et droits immobiliers, aussi bien au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

La Société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter.

La Société est autorisée à ouvrir des filiales ou succursales tant au Grand-Duché qu'à l'étranger.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, s'élève à environ mille quatre cents Euros (EUR 1.400.-).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci, par son mandataire, a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: G. Saddi, I. Colamonico et J. Baden.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 15 avril 2014. LAC/2014/17813. Reçu soixante-quinze euros (75.- €).

Le Receveur ff. (signé): Carole Frising.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2014.

Référence de publication: 2014056080/95.

(140064374) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2014.

NABPP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 100.549.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour NABPP S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014056719/11.

(140064937) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2014.

AFA S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4990 Sanem, 110, rue de Nieder Korn.

R.C.S. Luxembourg B 108.646.

L'an deux mille quatorze, le dix avril.

Pardevant Maître Robert SCHUMAN, notaire de résidence à Differdange.

ONT COMPARU:

Monsieur Alain PIGEON, cabaretier, commerçant indépendant, né à Esch/Alzette, le 11 mars 1964 (Matricule 1964 0311 153), demeurant à L-4645 Nieder Korn, 126, route de Pétange.

Lequel comparant déclare être le seul et unique associé de la société à responsabilité limitée AFA S.à r.l., avec siège social à L-4964 Clemency, 62, rue de Grass,

constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 15 juin 2005, publié au Mémorial C no 1083 en date du 24 octobre 2005 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 4 avril 2006, publié au Mémorial C no 1222 du 24 juin 2006.

Lequel associé s'est réuni en assemblée générale extraordinaire, à laquelle il se reconnaît dûment convoqué et dont il déclare avoir eu connaissance de l'ordre du jour au préalable les résolutions suivantes:

- 1.- L'assemblée générale décide de transférer le siège social à Sanem.
- 2.- Suite à la résolution qui précède le premier alinéa de l'article 2 des statuts aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 2.** Le siège social est établi à Sanem. (...)»

- 3.- L'assemblée générale décide de fixer l'adresse du siège social à L-4990 Sanem, 110, rue de Nieder Korn.

Plus rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les frais et charges en rapport avec le présent acte resteront à charge de la société.

DONT ACTE, fait et passé à Differdange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom, état ou demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Pigeon, Schuman.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 17 avril 2014. Relation: EAC / 2014 / 5461. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande pour servir à des fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg.

Differdange, le 22 avril 2014.

Référence de publication: 2014056364/36.

(140065060) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2014.

Cybèle S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3480 Dudelange, 24, rue Gaffelt.

R.C.S. Luxembourg B 176.611.

—
Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 02/01/2014

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire du deux janvier deux mille quatorze:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide:

- la révocation de ADABAY LIMITED, une société régie par le droit anglais, établie et ayant son siège social à 66-68 High Road bâtiment Overseas House WD23 1GG Bushey Heath, Herst au Royaume Uni, société immatriculée sous le N° 7020623 auprès du Companies House, société représentée par Mrs Christine WOOLDRIDGE avec adresse professionnelle: 20 Greatham Road WD23 2HP Bushey, Royaume Uni, de ses fonctions d'administrateur de la société avec effet au 02/01/2014.

- la nomination de l'administrateur EUROPEENNE DE TECHNIQUES ET DE GESTION établie et ayant son siège social à 24 rue Gaffelt L-3480 DUDELANGE, société immatriculée sous le N° B113217 auprès du Registre de Commerce et des Sociétés, représentée par Mme Odile DEMEERSEMAN, né(e) le 21/06/1962 à ST OUEN (France), avec adresse professionnelle: 24 rue Gaffelt L-3480 DUDELANGE, en remplacement de ADABAY Ltd, avec effet au 02/01/2014.

- la révocation de ADABCO LIMITED, une société régie par le droit anglais, établie et ayant son siège social à 66-68 High Road WD23 1GG Bushey Heath, Herst au Royaume Uni, société immatriculée sous le N° 7020648 auprès du Companies House, société représentée par Lucy DAY, avec adresse professionnelle: Grange Lane Letchmore Heath Millfield House, WD25 8EA, Watford, Royaume Uni, de ses fonctions d'administrateur de la société avec effet au 02/01/2014.

- la nomination nomme administrateur Mme Eunice Isabel FERNANDES GALVAO MARQUES née le 13/11/1972 à Oruche Santarem (Portugal) demeurant 24 rue Gaffelt, L-3480 DUDELANGE, en remplacement de ADABCO Ltd, avec effet au 02/01/2014.

Référence de publication: 2014056473/27.

(140065386) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2014.

Minafin Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.832.500,00.

Siège social: L-1836 Luxembourg, 23, rue Jean Jaurès.

R.C.S. Luxembourg B 107.406.

—
EXTRAIT

En date du 27 janvier 2014 est intervenue la cession suivante:

Cession de NORD CREATION (anciennement FONDS D'INVESTISSEMENT RTVL), société par actions simplifiée, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LILLE METROPOLE sous le numéro 377.594.601, ayant son siège à Euralliance - Porta A - 2 avenue de Kaarst à F-59777 EURALILLE, à hauteur de 162 parts sociales en faveur de CROISSANCE NORD PAS DE CALAIS,

CROISSANCE NORD PAS DE CALAIS est détenteur désormais de 601 parts sociales. NORD CREATION n'est donc plus associée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dandois & Meynial

Référence de publication: 2014056703/18.

(140065009) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2014.